



## SOMMAIRE

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE .....</b>	<b>3</b>
<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL .....</b>	<b>4</b>
<b>BILAN CONSOLIDE : ACTIF .....</b>	<b>5</b>
<b>BILAN CONSOLIDE : PASSIF .....</b>	<b>6</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....</b>	<b>7</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....</b>	<b>8</b>
<b>NOTE 1 : PRINCIPES ET METHODES .....</b>	<b>9</b>
<b>NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....</b>	<b>26</b>
<b>NOTE 3 : ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS .....</b>	<b>27</b>
<b>NOTE 4 : CHIFFRE D’AFFAIRES .....</b>	<b>28</b>
<b>NOTE 5 : ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES .....</b>	<b>29</b>
<b>NOTE 6 : DONNEES SOCIALES.....</b>	<b>30</b>
<b>NOTE 7 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>32</b>
<b>NOTE 8 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D’EXPLOITATION.....</b>	<b>33</b>
<b>NOTE 9 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS .....</b>	<b>34</b>
<b>NOTE 10 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS .....</b>	<b>35</b>
<b>NOTE 11 : RESULTAT FINANCIER.....</b>	<b>36</b>
<b>NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS.....</b>	<b>37</b>
<b>NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION.....</b>	<b>39</b>
<b>NOTE 14 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES .....</b>	<b>40</b>
<b>NOTE 15 : INFORMATION SECTORIELLE.....</b>	<b>43</b>
<b>NOTE 16 : ECARTS D’ACQUISITION .....</b>	<b>44</b>
<b>NOTE 17 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....</b>	<b>45</b>
<b>NOTE 18 : TESTS DE DEPRECIATION DES ECARTS D’ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....</b>	<b>48</b>
<b>NOTE 19 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</b>	<b>49</b>
<b>NOTE 20 : QUOTE-PART DANS LE RESULTAT NET ET DANS L’ACTIF NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE .....</b>	<b>51</b>
<b>NOTE 21 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS .....</b>	<b>53</b>

<b>NOTE 22 : STOCKS.....</b>	<b>55</b>
<b>NOTE 23 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....</b>	<b>56</b>
<b>NOTE 24 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....</b>	<b>57</b>
<b>NOTE 25 : ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES .....</b>	<b>58</b>
<b>NOTE 26 : INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>59</b>
<b>NOTE 27 : PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ASSIMILES .....</b>	<b>61</b>
<b>NOTE 28 : PROVISIONS .....</b>	<b>64</b>
<b>NOTE 29 : PASSIFS FINANCIERS .....</b>	<b>65</b>
<b>NOTE 30 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS .....</b>	<b>70</b>
<b>NOTE 31 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES .....</b>	<b>71</b>
<b>NOTE 32 : INSTRUMENTS FINANCIERS.....</b>	<b>73</b>
<b>NOTE 33 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS.....</b>	<b>75</b>
<b>NOTE 34 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES EVENTUELS .....</b>	<b>79</b>
<b>NOTE 35 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....</b>	<b>85</b>
<b>NOTE 36 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2016.....</b>	<b>86</b>
<b>NOTE 37 : HONORAIRES D'AUDIT.....</b>	<b>88</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE</b>
-------------------------------------

En milliers d'Euros (à l'exception des montants par action)	Note	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
<b>Chiffre d'affaires .....</b>	4	<b>4 722 062</b>	<b>4 414 423</b>
Achats consommés .....	5	(2 322 979)	(2 238 776)
Charges de personnel .....	6	(242 853)	(222 492)
Charges externes .....	5	(342 071)	(288 500)
Impôts et taxes .....		(82 052)	(57 870)
Dotations aux provisions .....	9	(49 587)	(96 947)
Autres produits d'exploitation.....	8	38 180	26 763
Autres charges d'exploitation .....	8	(45 001)	(46 712)
<b>EBITDA (1) .....</b>	1	<b>1 675 699</b>	<b>1 489 889</b>
Rémunérations en actions .....	27	(1 979)	(3 311)
Dotations aux amortissements et dépréciations .....	9	(929 610)	(820 362)
<b>Résultat opérationnel courant .....</b>		<b>744 110</b>	<b>666 216</b>
Autres produits et charges opérationnels .....	10	(4 463)	(4 198)
<b>Résultat opérationnel .....</b>		<b>739 647</b>	<b>662 018</b>
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie .....	11	72	776
Coût de l'endettement financier brut .....	11	(43 830)	(58 735)
<b>Coût de l'endettement financier net .....</b>	11	<b>(43 758)</b>	<b>(57 959)</b>
Autres produits financiers .....	11	966	2 597
Autres charges financières .....	11	(49 302)	(27 106)
Charge d'impôt .....	12	(245 600)	(244 503)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence .....	20	723	0
<b>RESULTAT NET .....</b>		<b>402 676</b>	<b>335 047</b>
<i>Résultat net :</i>			
▪ Part du Groupe		<b>401 079</b>	<b>334 911</b>
▪ intérêts minoritaires		<b>1 597</b>	<b>136</b>
<i>Résultat par action (part du Groupe)</i>			
▪ Résultat de base par action	13	<b>6.84</b>	<b>5.72</b>
▪ Résultat dilué par action	13	<b>6.67</b>	<b>5.58</b>

(1) cf. définition page 16

<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL</b>
--------------------------------

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
<b>RESULTAT NET .....</b>		<b>402 676</b>	<b>335 047</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Éléments recyclables en résultat :</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ajustements de valeur des instruments de couverture de taux et de change</li> </ul>	32/33	3 032	2 934
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effets d'impôts</li> </ul>	32/33	(1 044)	(1 115)
		<b>1 988</b>	<b>1 819</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Éléments non recyclables en résultat :</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagements de retraite (IAS 19 révisée) : impact des changements d'hypothèses actuarielles</li> </ul>	6	(1 453)	632
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Effets d'impôts</li> </ul>		500	(240)
		<b>(953)</b>	<b>392</b>
<b>Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres .....</b>		<b>1 035</b>	<b>2 211</b>
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres .....		<b>403 711</b>	<b>337 258</b>
Résultat global :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Part du Groupe</li> </ul>		402 120	337 206
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intérêts minoritaires</li> </ul>		1 591	52

<b>BILAN CONSOLIDE : ACTIF</b>
--------------------------------

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Ecarts d'acquisition .....	16	214 818	214 818
Immobilisations incorporelles .....	17	3 241 714	2 253 356
Immobilisations corporelles .....	19	3 761 385	3 229 231
Participations dans les entreprises associées .....	20	14 723	24 000
Autres actifs financiers .....	21	18 513	8 371
Actifs d'impôts différés .....	12	11 131	25 496
Autres actifs non courants .....		0	0
<b>ACTIF NON COURANT .....</b>		<b>7 262 284</b>	<b>5 755 272</b>
Stocks .....	22	14 274	25 628
Actifs d'impôts exigibles .....		20 553	2 542
Clients et autres débiteurs .....	23	674 190	684 318
Autres actifs financiers .....	21	246	138
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	24	238 540	720 068
<b>ACTIF COURANT .....</b>		<b>947 803</b>	<b>1 432 694</b>
<b>ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES .....</b>	<b>25</b>	<b>21 428</b>	<b>26 035</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>		<b>8 231 515</b>	<b>7 214 001</b>

<b>BILAN CONSOLIDE : PASSIF</b>
---------------------------------

En milliers d'Euros	Note	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Capital .....	26	13 038	12 999
Prime d'émission .....	26	418 381	405 848
Réserves consolidées .....	26	2 570 359	2 218 351
<b>CAPITAUX PROPRES .....</b>		<b>3 001 778</b>	<b>2 637 198</b>
<i>Dont</i>			
. Part du Groupe .....		2 997 646	2 634 572
. Intérêts minoritaires .....		4 132	2 626
Provisions à long terme .....	28	0	0
Passifs financiers .....	29	1 391 164	964 786
Impôts différés .....	12	0	0
Autres passifs non courants .....	30	1 490 952	934 310
<b>PASSIFS NON COURANTS .....</b>		<b>2 882 116</b>	<b>1 899 096</b>
Provisions à court terme .....	28	49 463	99 299
Dettes d'impôt .....		3 032	5 285
Fournisseurs et autres crédateurs .....	30	1 804 973	1 626 413
Passifs financiers .....	29	490 153	946 710
<b>PASSIFS COURANTS .....</b>		<b>2 347 621</b>	<b>2 677 707</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS .....</b>		<b>8 231 515</b>	<b>7 214 001</b>

<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>
---

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission (réserves liées au capital)	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats cumulés non distribués	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux
<b>Capitaux propres Au 1er janvier 2015</b>	+ 12 953	+ 392 564	- 3 050	+ 69 084	+ 1 840 782	<b>+ 2 312 333</b>	+ 2 894	<b>+ 2 315 227</b>
<b>Mouvements 2015</b>								
▪ Résultat consolidé 2015					+ 334 911	<b>+ 334 911</b>	+ 136	335 047
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :								
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				+ 1 901		<b>+ 1 901</b>	- 82	+ 1 819
✓ Impact des engagements de retraite				+ 394		<b>+ 394</b>	- 2	+ 392
<b>Total des produits et des charges comptabilisés</b>				<b>+ 2 295</b>	<b>+ 334 911</b>	<b>+ 337 206</b>	<b>+ 52</b>	<b>+ 337 258</b>
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 46	+ 13 284				<b>+ 13 330</b>		+ 13 330
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 22 822	<b>- 22 822</b>		- 22 822
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales							- 188	- 188
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			+ 595	+ 603		<b>+ 1 198</b>		+ 1 198
▪ Impact des stocks options				+ 3 277		<b>+ 3 277</b>	+ 33	+ 3 310
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales				- 9 950		<b>- 9 950</b>	- 165	- 10 115
<b>Situation à la clôture au 31 décembre 2015</b>	+ 12 999	+ 405 848	- 2 455	+ 65 309	+ 2 152 871	<b>+ 2 634 572</b>	+ 2 626	<b>+ 2 637 198</b>
<b>Capitaux propres Au 1er janvier 2016</b>	+ 12 999	+ 405 848	- 2 455	+ 65 309	+ 2 152 871	<b>+ 2 634 572</b>	+ 2 626	<b>+ 2 637 198</b>
<b>Mouvements 2016</b>								
▪ Résultat consolidé 2016					+ 401 079	<b>+ 401 079</b>	+ 1 597	+ 402 676
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :								
✓ Impact des dérivés de couverture de taux				+ 1 988		<b>+ 1 988</b>		+ 1 988
✓ Impact des engagements de retraite				- 947		<b>- 947</b>	- 6	- 953
<b>Total des produits et des charges comptabilisés</b>				<b>+ 1 041</b>	<b>+ 401 079</b>	<b>+ 402 120</b>	<b>+ 1 591</b>	<b>+ 403 711</b>
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 39	+ 12 533				<b>+ 12 572</b>		+ 12 572
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 24 062	<b>- 24 062</b>		- 24 062
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales							- 196	- 196
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			- 15 660	- 631		<b>- 16 291</b>		- 16 291
▪ Impact des stocks options				+ 1 957		<b>+ 1 957</b>	+ 23	+ 1 980
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales				- 13 222		<b>- 13 222</b>	+ 88	- 13 134
<b>Situation à la clôture au 31 décembre 2016</b>	+ 13 038	+ 418 381	- 18 115	+ 54 454	+ 2 529 888	<b>+ 2 997 646</b>	+ 4 132	<b>+ 3 001 778</b>

<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES</b>
--

En milliers d'Euros	Note	31/12/2016	31/12/2015
<b>Résultat net consolidé</b> (y compris intérêts minoritaires)		<b>402 676</b>	<b>335 047</b>
+ / - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations des immobilisations et dotations nettes aux provisions pour risques et charges		883 451	823 488
- / + Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		- 416	- 3 416
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		1 979	3 311
- / + Autres produits et charges calculés		37 205	12 882
- / + Plus et moins-values de cession		- 9 691	- 1 058
- / + Profits et pertes de dilution		0	0
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	20	- 723	0
- Dividendes (titres non consolidés)		0	0
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>1 314 481</b>	<b>1 170 254</b>
+ Coût de l'endettement financier net	11	43 758	57 959
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)	12	245 599	244 503
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>		<b>1 603 838</b>	<b>1 472 716</b>
- Impôts versés (B)		- 239 365	- 229 656
+ / - Variation du B.F.R. liée à l'activité (y compris dettes liées aux avantages de personnel) (C)	14	25 627	- 23 379
<b>= Flux net de trésorerie généré par l'activité (D) = (A + B + C)</b>		<b>1 390 100</b>	<b>1 219 681</b>
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14	- 1 777 273	- 1 235 250
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		9 578	11 527
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ / - Incidence des variations de périmètre : acquisitions de filiales et ajustement de prix		- 13 134	- 34 115
+ / - Incidence des variations de périmètre : sorties de filiales		10 000	0
+ / - Variation des prêts et avances consentis		314	- 315
+ Encaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		10 097	+ 6 419
- Décaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		- 243	- 2 563
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (E)</b>		<b>- 1 760 661</b>	<b>- 1 254 297</b>
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
. Versées par les actionnaires de la société mère		0	0
. Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		0	0
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		9 791	12 629
- / + Rachats et reventes d'actions propres		- 16 291	1 198
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		0	0
. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		- 24 062	- 22 822
. Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		- 196	- 188
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts		547 078	738 596
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	29	- 573 560	- 53 217
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		- 55 071	- 55 371
<b>= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (F)</b>		<b>- 112 311</b>	<b>620 825</b>
+ / - Incidence des variations des cours des devises (G)		55	74
<b>= VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (D + E + F + G)</b>		<b>- 482 817</b>	<b>586 283</b>
Trésorerie d'ouverture	14	718 546	132 263
Trésorerie de clôture	14	235 729	718 546



## **NOTE 1 : PRINCIPES ET METHODES**

### ***1-1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE***

ILIAD SA est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole « ILD ».

Le Groupe ILIAD est un acteur prépondérant sur le marché français des télécoms grand public.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2016 le 6 mars 2017. La publication de ces états aura lieu le 7 mars 2017. Ces comptes ne seront définitifs qu'après l'approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui devrait être convoquée le 17 mai 2017.

### ***1-2. REFERENTIEL COMPTABLE***

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

#### **1-2.1. Base de préparation des états financiers**

Les états financiers consolidés du Groupe ILIAD ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur soit en contrepartie du compte de résultat, soit en contrepartie des capitaux propres pour les instruments dérivés de couverture.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés à la note 3.

## 1-2.2. Normes, amendements de normes et interprétations, d'application obligatoire aux comptes consolidés dont la période comptable est ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- **Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers ».** Ces amendements sont destinés à clarifier les dispositions sur deux points :
  - ✓ l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension ;
  - ✓ l'application du jugement professionnel, en modifiant à la marge certaines formulations considérées comme prescriptives et ne laissant de ce fait pas de place au jugement.

Le Groupe ILIAD applique ces amendements.

- **Amendements à IAS 16 -Immobilisations corporelles- et à IAS 38 -Immobilisations incorporelles : « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables ».** Ces amendements s'appliquent de façon prospective aux exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 (ou après). IAS 16 et IAS 38 posent toutes deux le principe suivant : la base d'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques futurs d'un actif. L'IASB a précisé que l'utilisation d'une méthode d'amortissement fondée sur les revenus n'est pas appropriée, car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif. L'IASB précise également que le revenu est, en général, présumé être une base inappropriée pour mesurer la consommation des avantages économiques liés à un actif incorporel. Cette présomption peut, cependant, être réfutée dans certaines circonstances limitées.
- **Amendements à IFRS 11 « Partenariats : comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune ».** Ces amendements s'appliquent de façon prospective aux exercices commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 (ou après). Ces amendements viennent préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (« business ») au sens d'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises.
- **Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS applicables à compter des exercices ouverts le 1<sup>er</sup> janvier 2016** - 4 normes sont amendées :
  - ✓ IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » : modification dans les modalités de cession envisagées ;
  - ✓ IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » : i) contrats de services et ii) applicabilité des amendements d'IFRS 7 aux états financiers intermédiaires condensés ;
  - ✓ IAS 19 « Avantages du personnel » : taux d'actualisation – profondeur du marché;
  - ✓ IAS 34 « Information financière intermédiaire » : précision sur la formulation « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire ».

Le Groupe ILIAD applique ces améliorations de normes.

### 1-2.3. Normes, amendements de normes et interprétations applicables par anticipation en 2016 :

- **IFRS 9 « Instruments financiers » (version finale) et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 applicable par anticipation en 2016 et obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.** La version finale de la norme IFRS 9 regroupe les 3 phases qui ont constitué le projet : classification et évaluation, dépréciation et la comptabilité de couverture. Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :
  - ✓ une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ;
  - ✓ un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » ;
  - ✓ une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. L'objectif global est d'améliorer l'information des investisseurs.

- **IFRS 15, Amendements applicables par anticipation et obligatoires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».** Le principe de cette nouvelle norme est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme se traduira également par une amélioration des informations à fournir en annexe, elle fournira un guide d'application pour les transactions qui n'étaient pas complètement traitées précédemment (par exemple, les produits de services et les modifications de contrat) et améliorera les dispositions d'application pour les contrats à éléments multiples.

L'application de ces amendements est en cours d'analyse au sein du Groupe ILIAD. Concernant plus particulièrement les amendements relatifs à IFRS 15, l'impact attendu est faible compte tenu de la structure des offres commerciales du Groupe et des méthodes de comptabilisation appliquées en 2016.

### 1-2.4. Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations non applicables en 2016 (non adoptées par l'Union Européenne) :

- **Améliorations annuelles (2014-2016) des IFRS - 3 normes sont amendées :**
  - ✓ IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS » : suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants ;
  - ✓ IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » : clarification du champ d'application des dispositions relatives aux informations à fournir ;

- ✓ IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » : évaluation des investissements à la juste valeur par le biais du résultat net par investissement.
- **Amendements à IAS 7 « Etats des flux de trésorerie » applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.** Les amendements introduisent des paragraphes supplémentaires à la norme. Il est ainsi posé comme principe qu'une entité doit fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans ses activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie.
- **Amendement à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes » applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.** Les amendements publiés visent à clarifier les dispositions concernant la comptabilisation des actifs d'impôt différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur, afin de répondre à la diversité de la pratique.
- **Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».** L'objectif de ces amendements est de réduire les discordances entre les dispositions d'IFRS 10 et d'IAS 28 (2011) relatives à la vente ou l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. La principale conséquence de ces amendements est qu'un résultat de cession (profit ou perte) soit reconnu intégralement, lorsque la transaction concerne une entreprise au sens d'IFRS 3 (qu'il s'agisse d'une filiale ou non). Le résultat partiel est comptabilisé lorsque la transaction porte sur des actifs qui ne constituent pas une entreprise au sens d'IFRS 3, y compris lorsqu'il s'agit d'une filiale. Dans ce cas de figure, le profit ou la perte est comptabilisé dans les états financiers de l'investisseur à concurrence seulement des intérêts des investisseurs non liés dans l'entreprise associée ou la coentreprise.
- **Report de la date d'entrée en vigueur des amendements à IFRS 10 et à IAS 28.**
- **Amendements à IAS 40 « Transferts des immeubles de placement » applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.** Ces amendements visent à préciser les paragraphes 57 et 58 d'IAS 40. Une entité doit transférer un bien immobilier depuis (ou vers) la catégorie des « immeubles de placement » si, et seulement si, il existe une indication d'un changement d'utilisation. Il y a changement d'utilisation lorsque le bien immobilier devient, ou cesse d'être, un immeuble de placement au sens de la définition de ce terme et qu'il y a des preuves attestant de ce changement.
- **Amendement à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.** Ces amendements fournissent des règles de comptabilisation concernant :
  - ✓ Les effets des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation d'un paiement fondé sur les actions et réglé en trésorerie
  - ✓ Les paiements fondés sur des actions et soumis à une retenue fiscale
  - ✓ Une modification des conditions d'un paiement fondé sur des actions, qui ne serait plus réglé en trésorerie mais en instruments de capitaux propres.

- **Amendements « Clarification d'IFRS 15 ».**
- **IFRS 16 « Contrats de location » applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.** La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes. Le changement le plus important est que tous les contrats de location seront portés au bilan des preneurs, ce qui donnera une meilleure visibilité de leurs actifs et de leurs passifs. IFRS 16 traite tous les contrats comme des contrats de location-financement.

Les contrats de location de moins d'un an et les contrats portant sur des actifs de peu de valeur sont exemptés des obligations posées par IFRS 16. IFRS 16 ne modifie pas la comptabilisation des contrats de services. En revanche, elle donne des indications utiles pour distinguer, dans un contrat complexe, la partie « services » de la partie « location ».

L'impact éventuel de l'application de ces textes est en cours d'analyse au sein du Groupe ILIAD.

#### ***1-4. MODALITES DE CONSOLIDATION***

##### ***Méthodes de consolidation***

##### **Filiales**

Les filiales sont les entités contrôlées par le Groupe ILIAD. Elles sont consolidées par intégration globale (I.G.).

Le contrôle existe lorsque le Groupe ILIAD détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle du Groupe est caractérisé par les trois éléments suivants :

- ✓ pouvoir sur l'autre entité ;
- ✓ exposition, ou droits, à des rendements variables de cette autre entité ;
- ✓ capacité d'utiliser son pouvoir afin d'impacter ses rendements.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

##### **Entreprises associées**

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe ILIAD exerce une influence notable, et qui ne sont ni des filiales, ni des participations dans une coentreprise. Elles sont consolidées par mise en équivalence (M.E.).

L'existence de l'influence notable du Groupe ILIAD est habituellement mise en évidence par une ou plusieurs des situations suivantes :

- ✓ représentation à l'organe de Direction de l'entreprise détenue ;
- ✓ participation au processus d'élaboration des politiques, et notamment participations aux décisions relatives aux dividendes et autres distributions ;
- ✓ transactions significatives entre le Groupe ILIAD et l'entreprise détenue ;
- ✓ échange de personnels dirigeants ;
- ✓ fourniture d'informations techniques essentielles.

Les états financiers des entreprises associées sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date de prise d'influence notable jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse d'exister.

Les méthodes comptables des entreprises associées ont été alignées sur celles du Groupe.

Le Groupe n'a pas d'investissements dans des entités ad hoc, ou des co-entreprises.

### **Opérations éliminées en consolidation**

Les transactions ainsi que les actifs et passifs réciproques entre les entreprises consolidées par intégration globale sont éliminés. Les résultats sur les opérations internes avec les sociétés contrôlées sont intégralement éliminés.

### **Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange, augmenté de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill, à l'exception des coûts directement attribuables à l'acquisition comptabilisés en compte de résultat.

Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

### ***Ecart d'acquisition***

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les « participations dans les entreprises associées ». L'écart d'acquisition comptabilisé séparément est soumis à un test de dépréciation de manière annuelle ou dès lors que les événements ou circonstances indiquent qu'il a pu se déprécier. L'écart d'acquisition est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de l'écart d'acquisition ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation.

Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » incluse dans le résultat opérationnel.

### ***Monnaie***

Conformément à IAS 21, les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (la monnaie fonctionnelle). Les états financiers du Groupe sont présentés en Euro qui constitue la monnaie de présentation du Groupe.

Sauf indication contraire, les données chiffrées sont exprimées en milliers d'Euros (K€).

### ***Conversion des états financiers des sociétés étrangères***

Les actifs et passifs des sociétés du Groupe ILIAD exprimés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les charges et les produits de ces sociétés sont convertis en euros au cours moyen de change de l'année.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

### ***Date de clôture***

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

### ***1-5. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS***

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe ILIAD présente le compte de résultat par nature.

Le résultat opérationnel correspond au résultat net avant prise en compte :

- du résultat financier (tel que définit en note 11) ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat des activités abandonnées ou détenues en vue de leur vente ;
- de la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel (cf. ci-dessus) avant constatation des « autres charges et produits opérationnels ». Ces éléments sont des charges ou des produits en nombre très limité, inhabituels, anormaux, peu fréquents, d'un montant significatif et dont la présentation globalisée au sein des autres éléments de l'activité serait de nature à fausser la lecture de la performance du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe ILIAD a choisi de présenter un niveau de résultat supplémentaire :

#### ➤ l'EBITDA

Ce niveau de résultat est un indicateur clé pour la gestion opérationnelle du Groupe et correspond au résultat opérationnel courant défini ci-dessus avant prise en compte :

- des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- de l'impact des charges liées aux rémunérations en actions.

### ***1-6. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION***

Les principales méthodes d'évaluation utilisées sont les suivantes :

#### ***Chiffre d'affaires***

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe ILIAD est reconnu et présenté de la manière suivante en application des principes établis par IAS 18 « Produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- les produits issus de la vente de terminaux sont pris en compte lors de leur livraison à l'acquéreur ;



- les revenus issus de la vente ou de la mise à disposition de contenus fournis par des tiers sont présentés en brut lorsque le Groupe est considéré comme principal responsable dans la transaction vis à vis du client final. Ces revenus sont présentés nets des sommes dues aux fournisseurs de contenus lorsque ces derniers sont responsables de la fourniture du contenu au client final et fixent les prix de détail ;
- les produits issus de la vente de bandeaux publicitaires sont étalés sur leur période d'affichage ;
- les revenus liés à l'activité d'hébergement de sites sont pris en compte au cours de la période pendant laquelle le service est fourni ;

Le Groupe ILIAD applique IAS 17 pour la reconnaissance du chiffre d'affaires relatif aux locations des terminaux mobiles. Au regard des critères de cette norme, le Groupe estime que la valeur actualisée des loyers à recevoir est approximativement équivalente à la juste valeur du bien loué et que ses clients supportent les pertes liées à une éventuelle résiliation du contrat. Dès lors l'opération est enregistrée comptablement comme une vente de terminal au regard de la norme IAS 17.

Le coût des ventes comptabilisé au début de la durée du contrat de location est le coût, ou la valeur comptable si elle est différente, du bien loué, moins la valeur actuelle de la valeur résiduelle non garantie. Cet enregistrement ne remet pas en cause la qualification juridique en droit français, laquelle demeure celle de la location d'un bien meuble.

### ***Opérations en devises***

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat :

- en résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- en produits financiers ou en charges financières pour les transactions financières.

### ***Résultat par action***

Le Groupe ILIAD présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action est obtenu en ajustant le résultat net (part du Groupe) et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, des effets de tous les instruments financiers potentiellement dilutifs.

### ***Immobilisations incorporelles***

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les éléments suivants :

- Les frais de développement immobilisés conformément à la norme IAS 38. Ils sont amortis suivant la durée des avantages économiques futurs liés à ces frais.

Ces frais de développement sont portés à l'actif du bilan consolidé lorsqu'ils correspondent à des projets nettement individualisés dont les coûts peuvent être distinctement établis et dont les chances de réussite technique et d'avantages économiques futurs sont sérieuses.

Ces conditions sont considérées remplies lorsque le Groupe démontre les six critères généraux définis par la norme IAS 38 à savoir :

- 1) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- 2) son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre ;
- 3) sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- 4) la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- 5) la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- 6) sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement sont présentés nets des crédits d'impôt recherche ou subventions obtenus s'y rapportant.

- les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de regroupement d'entreprises, qui sont évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultent de droits légaux ou contractuels, sont comptabilisées séparément de l'écart d'acquisition. Ces immobilisations, au même titre que les immobilisations acquises séparément, sont amorties, à compter de leur date de mise en service, sur leur durée d'utilité si celle-ci est définie et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur.

Concernant les licences, elles sont amorties sur leur durée résiduelle d'octroi à compter de la date à laquelle le réseau associé est techniquement prêt pour une commercialisation effective du service. Les licences 3G et 4G en France sont amorties linéairement sur 18 ans.

Les pertes de valeurs constatées lors des tests de dépréciation sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels », hors du résultat opérationnel courant.

- L'accord d'itinérance nationale est amorti linéairement sur une durée de 6 ans à compter de sa mise en œuvre. Les avenants à cet accord sont amortis à compter de leurs mises en œuvre effectives sur la durée résiduelle du contrat principal.
- les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 1 à 3 ans.
- la base de clients Alice est amortie sur 12 ans.

### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à la mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par le Groupe ILIAD.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée attendue d'utilisation par le Groupe :

- |   |             |
|---|-------------|
| ▪ Constructions   | 15 à 50 ans |
| ▪ Installations techniques  | 3 à 14 ans  |
| ▪ Installations générales   | 10 ans      |
| ▪ Investissements spécifiques au déploiement de fibres optiques   | 8 à 30 ans  |
| ▪ Investissements spécifiques au déploiement du réseau mobile   | 4 à 18 ans  |
| ▪ Matériels informatiques   | 3 à 5 ans   |
| ▪ Mobilier et matériels de bureau   | 2 à 10 ans  |
| ▪ Modems  | 5 ans       |
| ▪ Les frais d'accès aux services de cohabitation engagés dans le cadre des opérations de dégroupage sont amortis sur une durée de 15 ans ;  |             |
| ▪ Les frais d'accès aux services spécifiques à l'offre Internet haut débit sont amortis sur 7 ans ;   |             |
| ▪ Les coûts engagés en contrepartie de l'obtention de droits d'usage irrévocables (IRUs) portant sur des fibres noires sont amortis sur la durée de concession initiale desdites fibres ; |             |

Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissement retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

### ***Coûts d'emprunt***

Conformément à la norme IAS 23, les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif éligible sont incorporés au coût de revient de celui-ci.

### ***Contrats de location-financement***

Les biens acquis au travers de contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif.

Conformément à la norme IAS 17, sont considérés des contrats de location-financement ceux qui ont pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété des biens faisant l'objet des contrats.

Dans cette hypothèse :

- les biens ainsi financés figurent à l'actif pour leur juste valeur ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, si celle-ci est inférieure. Ils sont amortis sur la durée d'utilité de l'actif ;
- les financements correspondants sont intégrés aux dettes financières remboursées selon l'échéancier du contrat de location-financement ;
- les charges de location-financement sont retraitées en remboursement d'emprunts et charges financières.

### ***Dépréciation d'actifs***

Les actifs non financiers ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur, par exemple lors de la survenance d'événements ou de circonstances pouvant être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant l'environnement économique, technologique, ou les hypothèses retenues lors de l'acquisition.

Tous les autres actifs sont soumis à un test de dépréciation soit annuellement soit à chaque fois qu'en raison d'événements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute.

### ***Actifs financiers***

- Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance, que le Groupe ILIAD a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance, sont comptabilisés au coût amorti. Les gains ou pertes sont enregistrés en résultat lors de leur dénouement.
- Les prêts et les créances sont comptabilisés au coût amorti et les gains ou pertes sont enregistrés en résultat lors de leurs remboursements ou paiements.
- Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente sont comptabilisées directement en capitaux propres. En cas de cession, la perte de valeur antérieurement comptabilisée en capitaux propres est recyclée en résultat.

### ***Stocks***

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat ou à leur valeur nette de réalisation estimée, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode premier entré / premier sorti (FIFO).

Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur probable de vente devient inférieure à leur valeur comptable, augmentée éventuellement des frais restant à supporter jusqu'à leur vente.

### ***Créances***

Les créances sont initialement comptabilisées à leur juste valeur puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'impossibilité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

Les perspectives de remboursement sont fondées sur les meilleures appréciations possibles du risque de non recouvrement des créances concernées.

### ***Impôts différés***

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises, dès lors qu'il n'existe pas de différence de traitement entre la comptabilité et la fiscalité. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôts (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera récupéré ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition et les SICAV monétaires très liquides. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

Les découverts bancaires figurent en passifs financiers courants.

### ***Actifs détenus en vue d'être cédés***

Conformément à la norme IFRS 5, une entité doit classer un actif non courant en « Actif détenu en vue d'être cédé » lorsque l'actif est disponible, dans son état actuel, en vue d'une vente hautement probable dans un horizon à court/moyen terme.

Ces actifs sont présentés au bilan en « Actifs détenus en vue d'être cédés » et sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

### ***Actions propres***

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées.

### ***Provisions***

Les obligations du Groupe à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes consolidés et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable au profit d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

### ***Emprunts***

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

### Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés à leur juste valeur à l'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont par la suite évalués au coût amorti.

### Emprunts obligataires convertibles

La juste valeur de la composante dette d'un emprunt obligataire convertible est déterminée à l'aide d'un taux d'intérêt du marché appliqué à une obligation non convertible équivalente. Ce montant est comptabilisé au passif sur la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsque celles-ci parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé dans les capitaux propres, net d'impôt.

### *Avantages du personnel*

Les engagements de retraite sont les seuls avantages du personnel au sein du Groupe, hors les paiements fondés sur les actions qui font l'objet d'une note spécifique.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », dans le cadre du régime à prestations définies, les engagements de retraite sont évalués par des actuaires indépendants selon la « méthode des Unités de Crédit Projetées » avec prise en compte des droits au fur et à mesure de leur acquisition.

Pour chaque participant en activité est estimée la prestation susceptible de lui être versée d'après les règles de la convention collective et/ou de l'accord d'entreprise, à partir de ses données personnelles projetées jusqu'à l'âge normal de versement de la prestation. Les engagements totaux du Groupe envers ce participant (Valeur Actuarielle Totale des Prestations Futures) sont alors calculés en multipliant la prestation estimée par un facteur actuariel, tenant compte :

- de la probabilité de présence dans l'entreprise du participant à l'âge du versement de la prestation (décès ou départ du Groupe),
- de l'actualisation de la prestation à la date de l'évaluation.

Ces engagements totaux sont ensuite répartis sur chacun des exercices, passés et futurs, ayant entraîné une attribution de droits auprès du régime pour le participant. La part des engagements affectée aux exercices antérieurs à la date de l'évaluation (Dette Actuarielle ou Valeur des Engagements) correspond aux engagements de la société pour services « rendus ». La dette actuarielle correspond au montant des engagements existants à la clôture.

Les résultats individuels de l'évaluation sont ensuite cumulés pour obtenir les résultats globaux au niveau du Groupe.

L'amendement de la norme IAS 19 prévoit la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres, ainsi que le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement, et non selon le taux de rendement attendu.

### ***Plans d'options de souscriptions d'actions, actions gratuites et assimilés***

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement en actions et assimilés », les options de souscription et/ou d'achat d'actions, les offres réservées aux salariés et les attributions d'actions gratuites portant sur des actions des sociétés du Groupe accordées aux salariés du Groupe sont évaluées à la date d'octroi.

La valeur des options de souscription et/ou d'achat d'actions et assimilés est notamment fonction du prix d'exercice et de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus sur les actions et du taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option.

Cette valeur est enregistrée en charges de rémunération en actions et assimilés, linéairement sur la période de service nécessaire à l'acquisition des droits par le salarié avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et assimilés et en dettes vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie.

Des actions de filiales ont été consenties à un certain nombre de collaborateurs du Groupe, sous conditions de présence. Les actions font l'objet d'une évaluation correspondant à la juste valeur de l'avantage accordé au salarié à la date d'octroi intégrant notamment des hypothèses de rotation de l'effectif attributaire, une décote d'incessibilité et la juste valeur de l'action à la date d'attribution. Cet avantage est reconnu en « Rémunération en actions », au compte de résultat, linéairement sur la période d'acquisition définitive des droits attachés aux actions, en contrepartie des capitaux propres.

### ***Instruments financiers dérivés et opérations de couverture***

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé : ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur à chaque clôture.

La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne les dérivés mis en place comme la couverture d'un risque spécifique associé à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

Les justes valeurs des différents instruments dérivés utilisés à des fins de couverture sont mentionnées dans les notes 32 et 33. La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois.



La variation de juste valeur des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture est comptabilisée :

- en capitaux propres du Groupe pour la part efficace de la couverture ;
- en résultat pour la part inefficace.

La variation de juste valeur des autres instruments dérivés est comptabilisée en résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé cesse de remplir les critères permettant l'application de la comptabilité de couverture, les montants cumulés qui restent comptabilisés en capitaux propres depuis la période au cours de laquelle la couverture était efficace, sont comptabilisés en résultat financier :

- à la date où l'instrument de couverture est exercé, résilié, vendu ou arrive à maturité ;
- à la date où le Groupe constate que la transaction initialement prévue ne se réalisera pas ;
- jusqu'à ce que l'élément couvert affecte le résultat dans les autres cas.

**NOTE 2 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION****Liste des sociétés consolidées et méthodes de consolidation**

Le périmètre et les méthodes de consolidation sont communiqués en note 36 pour les comptes consolidés établis au 31 décembre 2016.

**Evolution du périmètre au 31 décembre 2016**

La société ILIAD a pris une participation à hauteur de 100 % dans le capital social de la société ILIAD HOLDING SPA suite à la création de la société courant 2016. Cette dernière détient à 100 % la société ILIAD ITALIA SPA. Ces deux sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Début juillet 2016, le Groupe a signé un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion de H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie. Cet accord a été validé par la Commission Européenne le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

L'accord prévoit le transfert d'un large portefeuille de fréquences (35 MHz duplex) pour un montant de 450 millions d'euros, l'engagement d'acquérir des sites mobiles du réseau fusionné, l'activation d'un accord de RAN sharing sur les zones rurales ou l'acquisition de sites dans cette zone, ainsi qu'un accord d'itinérance 2G/3G/4G sur le réseau fusionné pendant une période de 5 ans, extensible pour 5 années supplémentaires à l'initiative du Groupe

**NOTE 3 : ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS**

Le Groupe ILIAD procède à des estimations et retient des hypothèses concernant le futur.

Le Groupe ILIAD a évalué ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituaient le fondement de ces appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations et jugements comptables effectués par le Groupe portent sur les points suivants :

- durée d'utilisation des actifs immobilisés et dépréciations correspondantes ;
- appréciation du risque client et dépréciations correspondantes ;
- durée de la période de location des terminaux mobiles ;
- appréciation de la valeur nette de réalisation estimée des stocks et des dépréciations correspondantes ;
- appréciation du risque lié aux litiges et procédures en cours et provisions correspondantes ;
- estimation des décaissements futurs devant intervenir au titre de certaines licences d'exploitation attribuées au Groupe et pour lesquelles les tarifs ne sont pas définitivement fixés.

**NOTE 4 : CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires du Groupe passe de 4,4 milliards d'euros en 2015 à 4,7 milliards d'euros en 2016. Cette évolution est liée notamment au succès rencontré par les offres de téléphonie mobile.

La présentation géographique du chiffre d'affaires du Groupe correspond par ailleurs à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité.

Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

**NOTE 5 : ACHATS CONSOMMES ET CHARGES EXTERNES**

Cette rubrique du compte de résultat regroupe les coûts opérationnels, nécessaires à l'activité, consommés sur la période.

Les achats consommés comprennent notamment :

- les coûts d'interconnexion (dont itinérance) facturés par d'autres opérateurs ;
- les frais liés au dégroupage ;
- les acquisitions de biens ou de service destinés à une revente, ou utilisés à la conception de biens ou services facturés par le Groupe.

Les charges externes comprennent notamment :

- les frais de logistique et d'envois ;
- les charges de locations (y compris locations dans le cadre du développement des réseaux) ;
- les coûts de marketing et de publicité ;
- les coûts de prestataires externes ;
- les coûts de sous-traitance.

<b>NOTE 6 : DONNEES SOCIALES</b>
----------------------------------

### Frais de personnel

Les frais de personnel figurant au compte de résultat se composent des éléments suivants :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
▪ Salaires et assimilés	(182 199)	(166 967)
▪ Charges sociales et assimilés	(60 654)	(55 525)
<b>Total</b>	<b>(242 853)</b>	<b>(222 492)</b>

### Effectifs à la clôture

Les effectifs du Groupe ILIAD sont les suivants :

Effectif à la clôture	31/12/2016	31/12/2015
▪ Encadrement	1 137	1 072
▪ Employés	7 762	6 829
<b>Total</b>	<b>8 899</b>	<b>7 901</b>

### Engagements de retraite

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des « engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi » sont conformes aux dispositions de la norme IAS 19 révisée « Avantages du personnel » (cf. note 1).

Les principales hypothèses économiques retenues pour l'évaluation des engagements de retraite 2016 et 2015 sont les suivantes :

	2016	2015
▪ Taux d'actualisation	1,75 %	2,25 %
▪ Taux d'inflation à long terme	2 %	2 %
▪ Table de mortalité	INSEE 2012-2014	INSEE 2011-2013
▪ Type de départ en retraite	A l'initiative du salarié	A l'initiative du salarié
▪ Age de départ en retraite :		
- Cadres	Age taux plein CNAV	Age taux plein CNAV
- Non Cadres	post réforme 2014 et post loi de financement de la SS 2015	post réforme 2014 et post loi de financement de la SS 2015

Les variations relatives aux engagements de retraite sont les suivantes :

<b>En Milliers d'Euros</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Valeur des engagements en début d'exercice :	11 226	9 803
▪ Coût des services rendus	2 166	1 908
▪ Coût de l'actualisation lié à des changements d'hypothèses	1 879	- 882
▪ Coût de l'actualisation	276	196
▪ Modification de régime	1 046	0
▪ Pertes et (gains) actuariels liés à l'expérience	- 426	250
▪ Prestations payées	- 18	- 49
<b>Total</b>	<b>16 149</b>	<b>11 226</b>

L'impact en capitaux propres comptabilisés au 31 décembre 2016 s'élève à (1 453) K€ avant impôt et le montant reconnu en résultat s'élève à (3 470) K€.

<b>NOTE 7 : FRAIS DE DEVELOPPEMENT</b>
--

Les coûts de développement incluent :

- les coûts de conception de produits nouveaux, les adaptations des produits existants à Internet, les recherches ou les créations de bases de données pour les nouvelles applications. Ces frais sont principalement engagés par la société FREEBOX ;
- les coûts de développement propres au traitement et/ou au stockage d'informations à distance par la société ON LINE ;
- les coûts de développement technologiques engagés dans l'activité de téléphonie mobile, portant notamment sur l'architecture et la fonctionnalité du réseau. Ces frais sont principalement engagés par la société FREE MOBILE.

Les coûts de développement engagés en 2016 sont présentés nets des montants des crédits d'impôt recherche s'y rapportant.

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
▪ Coûts de développement immobilisés	(2 909)	(2 997)
▪ Coûts de développement passés directement en charge	(217)	(486)
<b>Total</b>	<b>(3 126)</b>	<b>(3 483)</b>



<b>NOTE 8 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</b>
---

Les principales composantes du poste « Autres produits » sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
. Prix de cession des immobilisations	20 479	11 527
. Indemnités de rupture clients	11 949	8 999
. Autres produits	5 752	6 237
<b>Total « Autres produits »</b>	<b>38 180</b>	<b>26 763</b>

Les principales composantes du poste « Autres charges » sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
. VNC des immobilisations cédées	(6 592)	(6 306)
. Redevances	(35 420)	(37 348)
. Créances irrécouvrables	(71)	0
. Autres charges	(2 918)	(3 058)
<b>Total « Autres charges »</b>	<b>(45 001)</b>	<b>(46 712)</b>

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
Total autres produits et autres charges d'exploitation	<b>(6 821)</b>	<b>(19 949)</b>

<b>NOTE 9 : DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>
---

Les tableaux suivants présentent la ventilation du poste des dotations aux amortissements, provisions et dépréciations :

**Dotations et reprises aux amortissements et dépréciations des immobilisations :**

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
▪ Dotations aux amortissements des immobilisations :		
. Immobilisations incorporelles	(281 626)	(241 925)
. Immobilisations corporelles	(647 723)	(590 725)
▪ Dépréciations des immobilisations :		
. Immobilisations corporelles	(1 898)	8 999
▪ Amortissements des subventions d'investissements		
. Immobilisations incorporelles	1 191	2 115
. Immobilisations corporelles	446	1 174
<b>Total</b>	<b>(929 610)</b>	<b>(820 362)</b>

**Dotations et reprises aux provisions et dépréciations des actifs courants :**

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
▪ Aux provisions pour risques et charges	1 787	(7 182)
▪ Dépréciations clients / stocks	(51 374)	(89 765)
<b>Total</b>	<b>(49 587)</b>	<b>(96 947)</b>

<b>NOTE 10 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS</b>
---

Les principales composantes de ce poste sont les suivantes :

<b>En Milliers d'Euros</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
▪ Autres produits et charges opérationnels	(4 463)	(4 198)
<b>Total</b>	<b>(4 463)</b>	<b>(4 198)</b>

Cf note 25.

<b>NOTE 11 : RESULTAT FINANCIER</b>
-------------------------------------

Les principales composantes du coût de l'endettement financier net sont les suivantes :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
▪ Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	72	776
▪ Coût de l'endettement financier brut :		
. Charges d'intérêts d'emprunts	(41 177)	(55 416)
. Charges de location-financement	(2 653)	(3 319)
Sous total Coût de l'endettement financier brut	<u>(43 830)</u>	<u>(58 735)</u>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(43 758)</b>	<b>(57 959)</b>
▪ Autres produits financiers	966	2 597
Sous total Autres produits financiers	<u>966</u>	<u>2 597</u>
▪ Autres charges financières		
. Ecart de change / charges liées aux couvertures	(847)	(2 204)
. Charge d'actualisation	(48 220)	(24 243)
. Autres	(235)	(659)
Sous total Autres charges financières	<u>(49 302)</u>	<u>(27 106)</u>
<b>Sous total</b>	<b>(48 336)</b>	<b>(24 509)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(92 094)</b>	<b>(82 468)</b>

Le résultat financier est principalement lié aux coûts des différents financements du Groupe (cf. note 29).

Les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont constitués des produits des placements de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier brut est constitué des charges d'intérêt d'emprunt et de location-financement.

Les charges d'actualisation concernent principalement des dettes fournisseurs dont l'échéance excède une année. L'accroissement de ces charges d'actualisation entre 2015 et 2016 est principalement dû aux dettes nouvelles contractées fin 2015, notamment lors de l'acquisition des fréquences 700 MHz (cf. note 17).

L'impact des contrats de swap déqualifiés (cf. note 33) figure en « autres produits et charges financiers » pour 2 597 K€ en 2015 et 416 K€ en 2016.

<b>NOTE 12 : IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>
---

*Analyse de la charge d'impôt sur les bénéfices*

La charge d'impôt sur les bénéfices se ventile comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
Impôt courant		
▪ sur le résultat	(199 377)	(220 279)
▪ sur la valeur ajoutée (CVAE)	(32 401)	(30 416)
<b>Charge d'impôt courant</b>	<b>(231 778)</b>	<b>(250 695)</b>
Impôts différés		
▪ sur le résultat	(13 822)	6 192
▪ sur la valeur ajoutée (CVAE)	0	0
<b>Charge d'impôts différés</b>	<b>(13 822)</b>	<b>6 192</b>
<b>Charge total d'impôt</b>	<b>(245 600)</b>	<b>(244 503)</b>

**Intégration fiscale**

Le Groupe ILIAD a opté pour le régime de l'intégration fiscale qui comprend au 31 décembre 2016 l'ensemble des sociétés consolidées à l'exclusion des sociétés détenues à moins de 95 % par le Groupe et des sociétés ayant leur siège social hors de France.

### **Taux effectif de l'impôt**

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre :

- d'une part, le taux d'impôt légal ;
- d'autre part, le taux d'impôt réel calculé sur le résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt.

	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
<b>Résultat net du Groupe</b>	<b>402 676</b>	<b>335 047</b>
▪ Impôt sur les résultats	245 600	244 503
<b>Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôt</b>	<b>648 276</b>	<b>579 550</b>
<b><i>Taux d'impôt légal</i></b>	<b>34,43 %</b>	<b>38,00 %</b>
▪ Impact net des différences permanentes	+ 4,10 %	+ 0,39 %
▪ Prise en compte d'un déficit antérieur non activé	0	0
▪ Impact des différentiels de taux d'impôts	-0,70 %	+ 3,70 %
▪ Autres impacts	0,06 %	+ 0,10 %
<b><i>Taux effectif de l'impôt</i></b>	<b>37,89 %</b>	<b>42,19 %</b>

### **Actifs d'impôts différés non comptabilisés**

Les actifs d'impôts différés demeurent non comptabilisés dans l'une des situations suivantes :

- lorsqu'ils se rapportent à des sociétés situées hors du périmètre d'intégration fiscale du Groupe, demeurées déficitaires depuis plusieurs exercices, et pour lesquelles un retour à une situation bénéficiaire ne paraît pas probable dans un proche avenir ;
- lorsqu'ils se rapportent à des déficits fiscaux qui ne semblent pas pouvoir être récupérés compte tenu des perspectives de rentabilité des sociétés concernées établies sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, ou lorsque les sociétés concernées ont un historique de déficit et que leur redressement est en cours.

Le montant des actifs d'impôts différés non comptabilisés s'élève à 814 K€ au 31 décembre 2016 et à 815 K€ au 31 décembre 2015.

<b>NOTE 13 : RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION</b>
---

**Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat net par action :**

Nombre d'actions retenu	31/12/2016	31/12/2015
▪ Nombre d'actions à la clôture	58 837 338	58 660 640
▪ Nombre moyen pondéré	58 644 235	58 529 295

**Nombre d'actions utilisé pour la détermination du résultat dilué par action :**

	31/12/2016	31/12/2015
<b>Résultat part du Groupe</b>	401 079	334 911
Charge d'intérêt sur emprunt obligataire convertible	0	0
<b>Résultat part du Groupe dilué</b>	401 079	334 911
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)</b>		
▪ Nombre moyen pondéré d'actions émises (ci-dessus)	58 644 235	58 529 295
▪ Nombre d'équivalents d'actions :		
. Options de souscriptions d'actions et actions gratuites Free Mobile	1 449 408	1 507 703
<b>Nombre maximal moyen pondéré d'actions après dilution</b>	<b>60 093 643</b>	<b>60 036 998</b>
<b>Résultat dilué par action (en €)</b>	<b>6,67</b>	<b>5,58</b>

**Instruments dilutifs :**

En 2016, du fait du cours moyen annuel de l'action qui s'élève à 192,82 €, tous les plans d'options de souscriptions et ou d'achats d'actions octroyés sont dilutifs.

<b>NOTE 14 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES</b>
--

### Présentation des flux de trésorerie générés par l'activité

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité ont été établis en utilisant la méthode indirecte.

Cette méthode consiste à ajuster le résultat net des effets :

- des transactions sans incidence sur la trésorerie ;
- de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements opérationnels passés ou futurs liés à l'exploitation ;
- des éléments de produits ou charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

### Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Les variations du besoin en fonds de roulement liées à l'activité peuvent être ventilées comme suit au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 :

Au 31 décembre 2016	Note	Solde à l'ouverture	Emplois nets	Ressources nettes	Variations de périmètre	Autre	Solde à la clôture
▪ Stocks nets	22	25 628		(11 354)	0	0	14 274
▪ Clients nets	23	447 398	5 722		0	0	453 120
▪ Autres créances nettes	23	236 920		(18 630)	0	2 780	221 070
▪ Dettes fournisseurs de biens et services	30	(550 110)	43 588		0	0	(506 522)
▪ Autres dettes		(287 992)		(44 953)	0	(1 454)	(334 399)
<b>TOTAL</b>		<b>(128 156)</b>	<b>49 310</b>	<b>(74 937)</b>	<b>0</b>	<b>1 326</b>	<b>(152 457)</b>
<b>Variation BFR 2016</b>				<b>(25 627)</b>			

Au 31 décembre 2015	Note	Solde à l'ouverture	Emplois nets	Ressources nettes	Variations de périmètre	Autre	Solde à la clôture
▪ Stocks nets	22	27 142	0	(1 514)	0	0	25 628
▪ Clients nets	23	386 233	61 165	0	0	0	447 398
▪ Autres créances nettes	23	180 588	55 632	0	0	700	236 920
▪ Dettes fournisseurs de biens et services	30	(466 591)	0	(83 519)	0	0	(550 110)
▪ Autres dettes		(288 000)	0	(8 385)	0	8 393	(287 992)
<b>TOTAL</b>		<b>(160 628)</b>	<b>116 797</b>	<b>(93 418)</b>	<b>0</b>	<b>9 093</b>	<b>(128 156)</b>
<b>Variation BFR 2015</b>				<b>23 379</b>			



### Autres créances

	Note	31/12/2016	31/12/2015
Total clients et autres débiteurs :	23	674 190	684 318
▪ Créances clients nettes	23	(453 120)	(447 398)
<b>Autres créances</b>		<b>221 070</b>	<b>236 920</b>

### Autres dettes

	Note	31/12/2016	31/12/2015
Total fournisseurs et autres créditeurs :	30	3 295 925	2 560 723
▪ Fournisseurs de biens et services (TTC)	30	(506 522)	(550 110)
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT)		(2 455 004)	(1 722 620)
<b>Autres dettes</b>		<b>334 399</b>	<b>287 993</b>

### Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations

Les décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations correspondent aux variations des différents postes d'immobilisations ci-après :

	Note	31/12/2016	31/12/2015
▪ Immobilisations incorporelles	17	1 266 660	1 255 746
▪ Immobilisations corporelles	19	1 185 868	1 011 926
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT) :			
. en début de période		1 722 620	665 602
. en fin de période		(2 455 004)	(1 722 620)
▪ Autres		57 129	24 596
<b>Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations</b>		<b>1 777 273</b>	<b>1 235 250</b>

## Trésorerie

	Note	Trésorerie à la clôture au 31/12/2016	Trésorerie à la clôture au 31/12/2015
Disponibilités (y compris couvertures de change)	24	15 993	35 551
Valeurs mobilières de placement	24	222 547	684 517
<b>Sous total</b>		<b>238 540</b>	<b>720 068</b>
Concours bancaires	29	(2 811)	(1 522)
<b>Trésorerie</b>		<b>235 729</b>	<b>718 546</b>

## Flux non monétaires d'investissements et de financements

Le tableau suivant résume les opérations réalisées par le Groupe ILIAD n'ayant pas d'impact sur la trésorerie (et n'étant pas de ce fait prises en compte dans le tableau des flux de trésorerie) :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
▪ Acquisitions d'actifs réalisés dans le cadre de contrats de location-financement	9 776	19 826

**NOTE 15 : INFORMATION SECTORIELLE**

Suite au lancement des offres mobile début 2012, le Groupe a redéfini sa présentation sectorielle en créant le secteur Telecom Grand Public et publie depuis lors des informations à ce titre.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond par ailleurs à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité.

Suite à la signature début juillet 2016, d'un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie, le Groupe réfléchit à l'évolution de la présentation de son information sectorielle, étant entendu que l'activité commerciale en Italie n'a pas encore démarré et que les actifs significatifs sous-jacents comptabilisés dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2016 sont constitués des licences présentées en note 17 – Immobilisations incorporelles.

**NOTE 16 : ECARTS D'ACQUISITION**

<b>En Milliers d'Euros</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Valeur en début exercice	214 818	214 818
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>214 818</b>	<b>214 818</b>

<b>NOTE 17 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>
--

La ventilation par nature des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

En Milliers d'Euros	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net	Brut	Amortissements Dépréciations	Net
<b>Immobilisations incorporelles acquises :</b>						
▪ Licences 3 G France	323 022	89 287	233 735	323 020	71 342	251 678
▪ Licences 4 G France	1 585 599	76 343	1 509 256	1 604 582	37 838	1 566 744
▪ Licence WIMAX	54 266	51 016	3 250	54 266	48 849	5 417
▪ Licences Outre-Mer	6 772	0	6 772			
▪ Licences Italie	919 469	0	919 469			
▪ Base Clients Alice	25 000	17 362	7 638	25 000	15 278	9 722
▪ Autres immobilisations incorporelles	1 350 034	796 950	553 084	991 603	580 054	411 549
<b>Immobilisations incorporelles générées en interne :</b>						
▪ Frais de développement	15 485	6 975	8 510	14 747	6 501	8 246
<b>Total</b>	<b>4 279 647</b>	<b>1 037 933</b>	<b>3 241 714</b>	<b>3 013 218</b>	<b>759 862</b>	<b>2 253 356</b>

### France :

La quatrième licence de télécommunications mobiles a été attribuée au Groupe ILIAD en janvier 2010 pour un coût de 242,7 millions d'euros, montant augmenté par la suite des coûts d'emprunts s'y rapportant conformément à IAS 23.

En septembre 2011, le Groupe ILIAD a obtenu 20 MHz duplex dans la bande de fréquences de nouvelle génération 4G (2600 MHz) pour un coût de 278,1 millions d'euros, montant augmenté par la suite des coûts d'emprunts s'y rapportant conformément à IAS 23. Cette bande de fréquence est utilisée depuis décembre 2013.

En décembre 2014, le Groupe ILIAD a obtenu 5 MHz duplex dans la bande de fréquences 1800 MHz (4G) qu'il utilise depuis octobre 2015. En septembre 2015, le Groupe ILIAD a obtenu 10 MHz supplémentaires dans la bande de fréquences 1800 MHz (4G), qui sont utilisés depuis mai 2016.

En novembre 2015, dans le cadre des enchères organisées à cet effet, le Groupe ILIAD a remporté 10 MHz duplex dans la bande de fréquences 700 MHz (4G) pour un montant de 933 millions d'euros à payer en quatre fois, dont deux tranches ont été réglées en 2016.

Cette bande de fréquences sera progressivement mise en service entre 2016 et 2019 au fur et à mesure de sa mise à disposition effective. Courant 2016, une première tranche a été mise en service, représentant 20,66 % de la bande de fréquence 700 MHz.

Courant novembre 2016, le Groupe ILIAD s'est vu attribuer des fréquences 3G/4G en Outre-Mer sur les territoires suivantes : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Saint-Barthélemy et Saint Martin.

Depuis 2012, le Groupe a intensifié le déploiement de son activité de téléphonie mobile, ce qui l'a conduit à signer des accords lui conférant certains droits sur le long terme, dont certains ont été prorogés en 2016.

### **Italie :**

En juillet 2016, le Groupe ILIAD a signé un contrat avec les sociétés WIND / H3G en vue de la reprise d'actifs dans le cadre de la fusion de WIND / H3G, la reprise de ces actifs devant permettre au Groupe ILIAD de devenir à terme le 4ème opérateur mobile sur le marché italien.

Parmi les actifs devant être repris par le Groupe ILIAD, figurent les droits d'usage sur un portefeuille de fréquences de 35 MHz duplex dont 5 MHz en 900 MHz, 10 MHz en 1800 MHz, 10 MHz en 2100 MHz et 10 MHz en 2600 MHz, acquis pour un montant de 450 M€ (hors extensions) et dont le paiement sera étalé entre 2017 et 2019 (décaissements estimés de 50 M€ en 2017, 190 M€ en 2018 et 210 M€ en 2019).

Suite à la décision du Ministère des Finances italien (MISE) du 04 novembre 2016, le Groupe ILIAD est définitivement titulaire des droits d'usage sur ce portefeuille de fréquences de 35 MHz duplex en Italie. La durée d'utilité estimée de ces droits d'usage inclut les périodes d'extension prévues par la loi jusqu'à fin 2029. Le Groupe ILIAD prévoit de payer environ 240 M€ au MISE courant 2017 au titre de l'extension et du « refarming » 4G des bandes 1800 Mhz, pour la période juillet 2018 – décembre 2029.

Il est à noter que durant une période transitoire se terminant au plus tard fin 2019, une partie de ce portefeuille de fréquences sera utilisée par WIND / H3G.

Conformément à IAS 38, le Groupe ILIAD a reconnu une immobilisation incorporelle de 919,5 millions d'euros correspondant à la valeur actualisée des décaissements attendus relatifs aux droits d'usage du spectre italien. Le taux d'actualisation utilisé par le Groupe ILIAD pour le calcul de cette immobilisation est égal à 2,11 %, ce taux correspond au taux moyen de financement du Groupe ILIAD sur le deuxième semestre 2016. La contrepartie de ces 919,5 millions d'euros est une dette fournisseurs au 31 décembre 2016.

Les coûts d'emprunts capitalisés au cours d'exercices antérieurs et au titre des diverses licences s'élèvent à 57 millions d'euros (valeur brute). Le Groupe ILIAD a capitalisé des couts d'emprunts pour un montant de 6 millions d'euros courant 2016.

Il n'existe pas de restrictions concernant la propriété des immobilisations incorporelles.

Aucune immobilisation incorporelle n'a été donnée en nantissements des dettes.

L'évolution des immobilisations incorporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

<b>En Milliers d'Euros</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Valeur nette en début exercice	2 253 356	1 234 902
Entrées :		
. acquisitions	1 266 660	1 255 746
. immobilisations générées en interne	3 932	4 290
Reclassements	(154)	4
Autres	(1 645)	(1 776)
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	(280 435)	(239 810)
<b>Valeur nette en fin d'exercice</b>	<b>3 241 714</b>	<b>2 253 356</b>

### **Immobilisations en cours**

La valeur des immobilisations en cours comprise dans les valeurs de chacun des postes des immobilisations incorporelles est la suivante :

<b>En Milliers d'Euros</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
▪ Licences	1 594 318	1 164 356
▪ Autres	334 411	1 888
<b>Total</b>	<b>1 928 729</b>	<b>1 166 244</b>

**NOTE 18 : TESTS DE DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les écarts d'acquisition et les actifs incorporels non encore mis en service sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur.

Les actifs incorporels à durée de vie définie sont soumis à un test de dépréciation à chaque fois qu'il existe des indices de perte de valeur.

Le Groupe ILIAD ne détient aucune immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie.

**Tests de dépréciation**

Dans la mesure où plus de 99 % de l'activité du Groupe provient de l'UGT Grand Public Telecom, la détermination de la juste valeur nette des frais de cession de cette UGT a été réalisée par référence à la valeur de marché du Groupe. Cette valeur étant très significativement supérieure à la valeur nette comptable des actifs affectés à cette UGT, aucune perte de valeur sur les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ne doit être constatée.

Par ailleurs aucun élément ne vient remettre en cause la valeur des immobilisations incorporelles en cours au titre de l'activité mobile.



<b>NOTE 19 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>
--

La ventilation par nature des immobilisations corporelles se présente comme suit :

En Milliers d'Euros	31 décembre 2016			31 décembre 2015		
	Brut	Amortissements	Net	Brut	Amortissements	Net
▪ Terrains et constructions (1)	156 298	8 736	147 562	155 287	6 609	148 678
▪ Droits d'usage réseau	187 556	86 834	100 722	185 633	78 090	107 543
▪ Frais d'accès au service	660 916	301 302	359 614	824 034	488 926	335 108
▪ Equipements du réseau (2)	4 991 343	2 278 041	2 713 302	4 125 457	1 852 262	2 273 195
▪ Autres	520 438	80 253	440 185	424 664	59 957	364 707
<b>Total</b>	<b>6 516 551</b>	<b>2 755 166</b>	<b>3 761 385</b>	<b>5 715 075</b>	<b>2 485 844</b>	<b>3 229 231</b>
(1) dont location-financement	86 950	6 028	80 922	90 454	4 552	85 902
(2) dont location-financement	164 810	113 522	51 288	155 034	96 954	58 080

Il n'existe pas de restriction concernant les titres de propriétés d'immobilisations corporelles.

Aucune immobilisation corporelle n'a été donnée en nantissement des dettes.

L'évolution des immobilisations corporelles en valeur nette s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
Valeur nette en début exercice	3 229 231	2 787 849
Acquisitions (*)	1 195 490	1 031 759
Cessions	(9 629)	(9 526)
Reclassement	154	(4)
Autres	(4 686)	(295)
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	(649 175)	(580 552)
<b>Valeur nette en fin d'exercice</b>	<b>3 761 385</b>	<b>3 229 231</b>
(*) Acquisitions hors crédits baux	1 185 868	1 011 926

Le Groupe ILIAD a maintenu son effort d'investissements dans ses projets de croissance comprenant notamment :

- les investissements relatifs aux activités fixes (incluant les investissements de réseau liés à l'augmentation du dégroupage, et les investissements abonnés liés aux modems et autres frais de raccordement) ;
- la poursuite des investissements engagés dans le cadre du déploiement d'un réseau « fibre optique » (FTTH) et notamment son extension aux zones de moyenne densité (ZMD) ;
- des investissements relatifs aux activités mobiles en raison de la progression du déploiement de réseau et des upgrades technologiques ;
- des investissements dans l'activité d'hébergement en phase de croissance importante.

### Dépréciation des actifs corporels

Les actifs corporels sont soumis à des tests de dépréciation à chaque fois qu'en raison d'évènements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute. Aucun évènement ou circonstance présentant un caractère significatif n'a été identifié au 31 décembre 2016.

### Immobilisations en cours

La valeur des immobilisations en cours comprise dans les valeurs de chacun des postes des immobilisations corporelles est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
▪ Terrains et constructions	44 162	52 691
▪ Droits d'usage réseau	2 277	3 841
▪ Equipements du réseau	582 084	542 345
<b>Total</b>	<b>628 523</b>	<b>598 877</b>

<b>NOTE 20 : QUOTE-PART DANS LE RESULTAT NET ET DANS L'ACTIF NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</b>
--

La société ILIAD a pris une participation à hauteur de 50 % dans le capital social de la SAS TELECOM REUNION MAYOTTE en date du 6 novembre 2015 pour un montant de 24 000 K€. Cette société est consolidée par mise en équivalence.

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
Quote-part des résultats mis en équivalence avant impôt	1 075	0
Quote-part d'impôt sur résultats mis en équivalence	(352)	0
<b>Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence</b>	<b>723</b>	<b>0</b>

L'évolution de la valeur d'équivalence en 2016 et 2015 s'analyse comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
A l'ouverture	24 000	0
Part du Groupe dans les entreprises associées	0	0
Ecarts d'acquisition	0	0
<b>Titres mis en équivalence au 01/01</b>	<b>24 000</b>	<b>0</b>
<b>Variations</b>		
Quote-part du Groupe dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	723	0
Dividendes payés	0	0
Ecarts de conversion	0	0
Transferts, augmentations de capital et autres mouvements	0	0
Réductions de capital	(10 000)	0
Evolution du périmètre et acquisitions	0	24 000
Autres variations	0	0
<b>Titres mis en équivalence au 31/12</b>	<b>14 723</b>	<b>24 000</b>

Le tableau ci-dessous récapitule les informations financières du sous-groupe TELECOM REUNION MAYOTTE, sur la base des états financiers consolidés publiés les plus récents conformément aux IFRS :

<b>En Milliers d'Euros</b>	<b>2015 / 2016</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>50 478</b>
Bénéfice net de l'exercice	1 432
Autres éléments du résultat global	0
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>1 432</b>
Actifs non courants	90 424
Actifs courants	26 810
Passifs non courants	(49 967)
Passif courants	(37 821)
<b>Total capitaux propres</b>	<b>29 446</b>

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le Groupe dans le cadre normal de ses activités avec les entreprises associées et coentreprises. Ces transactions se font à des conditions normales de marché.

Il n'y a pas d'engagements hors bilan du Groupe relatifs.

<b>NOTE 21 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>
---

La ventilation par nature des autres actifs financiers se présente comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
	Net	Net
<b>Actif non courant :</b>		
▪ Autres titres immobilisés	1 933	1 933
▪ Prêts et créances	10 564	0
▪ Dépôts et cautionnements	6 016	6 438
<b>Total actif non courant</b>	<b>18 513</b>	<b>8 371</b>
<b>Actif courant :</b>		
▪ Prêts et créances	246	138
<b>Total actif courant</b>	<b>246</b>	<b>138</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>18 759</b>	<b>8 509</b>

Les autres actifs financiers courants correspondent à la part des créances dont l'échéance est à moins d'un an et les actifs financiers non courants à la part des créances dont l'échéance est à plus d'un an.

La ventilation par destination des autres actifs financiers est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
	Net	Net
▪ Actifs évalués à leur juste valeur en contrepartie au résultat	0	0
▪ Titres détenus à des fins de négociations	0	0
▪ Titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0
▪ Prêts et créances émis par le Groupe	16 826	6 576
▪ Actifs disponibles à la vente	1 933	1 933
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>18 759</b>	<b>8 509</b>

L'évolution des autres actifs financiers en valeur nette s'analyse comme suit :

<b>En Milliers d'Euros</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Valeur nette en début exercice	8 509	14 804
Acquisitions	10 816	1 153
Remboursements	0	0
Incidence des variations de périmètre	0	0
Cessions	(566)	(839)
Dotations aux provisions	0	(15)
Incidences des couvertures de flux de trésorerie :		
▪ en début d'exercice	0	(6 594)
▪ en fin d'exercice	0	0
<b>Valeur nette en fin d'exercice</b>	<b>18 759</b>	<b>8 509</b>

De plus, les acquisitions et remboursements des années 2015 et 2016 ont trait notamment aux mouvements affectant les dépôts ou cautionnements versés, ainsi qu'aux créances dont l'échéance est à plus d'un an.

<b>NOTE 22 : STOCKS</b>
-------------------------

Le détail des stocks est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
Matières premières	1 490	1 395
En cours	0	0
Produits finis	16 336	28 533
<b>Stocks en valeur brute</b>	<b>17 826</b>	<b>29 928</b>
Provisions :		
. sur matières premières	(1 367)	(1 282)
. sur produits finis	(2 185)	(3 018)
<b>Total des provisions</b>	<b>(3 552)</b>	<b>(4 300)</b>
<b>Stocks en valeur nette</b>	<b>14 274</b>	<b>25 628</b>

La dépréciation des stocks de terminaux mobiles prend notamment en compte le stock endommagé non disponible à la vente, ainsi que les stocks de modèle de terminaux anciens qui ne sont plus commercialisés par le Groupe.

Les provisions 2015 ont été utilisées courant 2016.

<b>NOTE 23 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS</b>
--

Le détail du poste clients et autres débiteurs est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
<b>Clients et autres débiteurs :</b>		
Créances clients	549 111	573 293
Avances et acomptes	5 737	3 514
Créances fiscales (TVA)	111 150	110 199
Autres créances	51 603	81 434
Charges constatées d'avance	52 580	41 776
<b>Total brut</b>	<b>770 181</b>	<b>810 216</b>
Provisions sur clients	(95 991)	(125 895)
Provisions sur autres débiteurs	0	(3)
<b>Total des actifs courants</b>	<b>674 190</b>	<b>684 318</b>
Clients nets	453 120	447 398
Autres créances nettes	221 070	236 920



<b>NOTE 24 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>
--

Le détail du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est le suivant :

En Milliers d’Euros	31/12/2016		31/12/2015	
	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur du bilan	Juste valeur
OPCVM <b>Valeur nette</b>	222 547	222 547	684 517	684 517
<b>Disponibilités</b> (hors concours bancaires)	15 993	15 993	35 551	35 551
<b>TOTAL valeur nette</b>	<b>238 540</b>	<b>238 540</b>	<b>720 068</b>	<b>720 068</b>

La politique du Groupe ILIAD est d’investir dans des placements éligibles au classement en équivalents de trésorerie au regard de la norme IAS 7. Ainsi les placements du Groupe présentent les caractéristiques suivantes :

- placements à court terme ;
- placements très liquides ;
- placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie ;
- placements soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

A ce titre, le Groupe ILIAD investit ses excédents de trésorerie dans les OPCVM monétaires relevant de la classification AMF « monétaire euro ».

<b>NOTE 25 : ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES</b>
---

Le détail du poste « Actifs détenus en vue d'être cédés » est le suivant :

<b>En Milliers d'Euros</b>	<b>31/12/2016</b>	<b>31/12/2015</b>
Immeubles destinés à la vente	21 428	26 035
<b>Total</b>	<b>21 428</b>	<b>26 035</b>

Dans le cadre de sa politique d'acquisition de locaux compatibles avec les contraintes inhérentes au déploiement du réseau de fibres FTTH, le Groupe ILIAD a procédé, lorsque cela était nécessaire, à l'acquisition d'immeubles dont seule une partie était destinée à être conservée pour les activités futures du Groupe, le surplus devant être cédé.

La fraction des immeubles destinés à être vendue est portée dans les actifs destinés à être cédés. Une filiale spécialisée est en charge du suivi de ces opérations.

Au 31 décembre 2015 et 2016, il n'existe pas de passifs significatifs se rapportant à ces actifs détenus en vue d'être cédés.

Le résultat des opérations de cessions de ces immeubles, ainsi que l'impact des provisions relatives à ces actifs, est présenté au compte de résultat consolidé sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ».

<b>NOTE 26 : INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES</b>
---

## Capital

### *Augmentation du capital à la suite des levées d'options*

Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 14 juin 2007 et le 30 août 2007 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 14 juin 2012 et le 30 août 2012. Les options de souscriptions d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 5 novembre 2008 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 5 novembre 2013. Les options de souscription d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 30 août 2010 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 29 août 2014 pour la première tranche et depuis le 29 août 2015 pour la seconde tranche. Enfin, les options de souscription d'actions octroyées par le Groupe ILIAD le 7 novembre 2011 peuvent être exercées par leurs bénéficiaires depuis le 6 novembre 2016.

Au cours de l'année 2016, 176 698 options de souscriptions d'actions supplémentaires ont été levées, entraînant l'émission de 176 698 actions nouvelles. Le capital social a, en conséquence, été augmenté de 39 K€ pour être porté de 12 999 K€ à 13 038 K€ au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016, le Groupe ILIAD détient 109 860 actions propres. Afin de couvrir une partie de la dilution liée à l'exercice d'options de souscription, le Groupe a racheté, en fin d'année 2016, 85 393 titres au prix moyen de 178.48 €.

A cette date, le capital social d'ILIAD se répartissait comme suit :

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>%</b>
Dirigeants	33 850 408	57,53
Public	24 986 930	42,47
<b>Total</b>	<b>58 837 338</b>	<b>100,00</b>

### **Dividendes versés et proposés à l'Assemblée Générale des actionnaires**

Le montant des résultats distribués s'est élevé à :

- Dividendes de l'année 2015 versés en 2016 : 24 062 K€
- Acomptes sur dividendes versés en 2016 : Néant

Soit un total versé en 2016 de : 24 062 K€

Le Conseil d'Administration soumettra à l'Assemblée Générale Ordinaire une proposition de distribution de dividendes à hauteur de 0,44 € par action existante.

**Réserve de couverture pour des couvertures de flux de trésorerie**

Les risques de variabilité des taux relatifs aux financements bancaires du Groupe ont fait l'objet d'une couverture jusqu'au 26 mai 2016.

La réserve de couverture pour des couvertures de flux de trésorerie (nette de l'effet d'impôt) s'élevait à (1 988) K€ au 31 décembre 2015 ; elle n'a pas été renouvelée au 31 décembre 2016.

<b>NOTE 27 : PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ASSIMILES</b>
--

### Plans d'options de souscription d'actions

Les tableaux suivants résument les caractéristiques essentielles des différents plans d'options de souscription d'actions et assimilés approuvés au cours de l'année 2016 et des années antérieures et encore en cours à la date de clôture.

#### **Au 31 décembre 2016 :**

Date de l'Assemblée	Date d'ouverture du plan	Prix de souscription	Options non exercées au 01/01/2016	Options octroyées en 2016	Options radiées en 2016	Options exercées en 2016	Options exerçables au 31/12/2016	Options non exerçables au 31/12/2016
<b>ILIAD</b>								
29/05/2006	14/06/2007	74,62	125	0	0	0	125	0
29/05/2006	30/08/2007	68,17	26 707	0	0	9 799	16 908	0
29/05/2008	05/11/2008	53,79	83 787	0	0	24 246	59 541	0
29/05/2008	30/08/2010	67,67	296 290	0	0	84 785	211 505	0
24/05/2011	07/11/2011	84,03	363 000	0	0	57 868	305 132	0

#### **Au 31 décembre 2015 :**

Date de l'Assemblée	Date d'ouverture du plan	Prix de souscription	Options non exercées au 01/01/2015	Options octroyées en 2015	Options radiées en 2015	Options exercées en 2015	Options exerçables au 31/12/2015	Options non exerçables au 31/12/2015
<b>ILIAD</b>								
12/12/2003	20/12/2005	48,44	4 373	0	0	4 373	0	0
29/05/2006	14/06/2007	74,62	125	0	0	0	125	0
29/05/2006	30/08/2007	68,17	47 377	0	0	20 670	26 707	0
29/05/2008	05/11/2008	53,79	128 459	0	0	44 672	83 787	0
29/05/2008	30/08/2010	67,67	99 550	0	0	99 550	0	0
29/05/2008	30/08/2010	67,67	337 050	0	5 520	35 240	296 290	0
24/05/2011	07/11/2011	84,03	367 400	0	2 200	2 200	0	363 000

## Dates d'exercice des options

Les options consenties pourront être exercées de la façon suivante :

Date d'ouverture du plan	Modalités d'exercice des options
14 juin 2007	Options exerçables depuis le 14 juin 2012
30 août 2007	Options exerçables depuis le 30 août 2012
5 novembre 2008	Options exerçables le 5 novembre 2013
30 août 2010	Options exerçables le 29 août 2014 pour 30 % des options et le 29 août 2015 pour 70 % des options
07 novembre 2011	Options exerçables le 06 novembre 2016

## Juste valeur des options attribuées

La juste valeur des options attribuées est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes.

Les principales hypothèses du modèle d'évaluation sont les suivantes :

	30/08/2010	07/11/2011
Quantités	427 350	404 800
Prix d'exercice par action	67.67 €	84.03 €
Durée de l'option	5 ans	5 ans
Volatilité sous-jacente	25 %	20 %
Coût annuel	1 356 K€	1 708 K€
Maturité	29/08/2015	06/11/2016

La charge enregistrée au titre de ces plans s'élève à 1 451 K€ pour l'exercice 2016 et à 2 603 K€ pour l'exercice 2015.

## **Attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre**

### ***FREE MOBILE***

FREE MOBILE a mis en place, suite à l'autorisation de l'associé unique de mai 2010, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5 % de son capital social.

Au cours des exercices 2010 et 2011, une attribution globale représentant 5 % du capital de FREE MOBILE a été allouée à 23 salariés de la société et dirigeants. Ce plan prévoit une clause optionnelle de liquidité en numéraire ou en titres ILIAD dont le prix serait fixé à dire d'expert indépendant.

La charge enregistrée au titre de ces plans s'élève à 689 K€ pour l'exercice 2015 et à 510 K€ pour l'exercice 2016.

### ***ONLINE***

ONLINE a mis en place, suite à l'autorisation de l'assemblée générale du 3 décembre 2012, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 1 % du capital social.

Une première attribution, portant sur 0,20 % du capital de la société a été allouée à un salarié courant 2012.

Cette attribution deviendra définitive au terme d'une période de 2 ans, laquelle sera suivie d'une période de conservation de 2 ans supplémentaires pendant laquelle les bénéficiaires ne pourront céder leurs titres.

La charge enregistrée au titre de ce plan s'élève à 19 K€ pour chacun des exercices 2015 et 2016.

<b>NOTE 28 : PROVISIONS</b>
-----------------------------

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2016 sont destinées à faire face à des risques commerciaux, à des procédures contentieuses, à des risques de rappels d'impôts et à des coûts liés au personnel.

Le détail des provisions est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
<b>Provisions « non courantes »</b>		
Provisions pour charges	0	0
<b>Total des provisions « non courantes »</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provisions « courantes »</b>		
Provisions pour risques	48 897	99 299
Provisions pour charges	566	0
<b>Total des provisions « courantes »</b>	<b>49 463</b>	<b>99 299</b>
<b>Total des provisions</b>	<b>49 463</b>	<b>99 299</b>

Les provisions sont considérées « non courantes » lorsque le Groupe ILIAD s'attend à les utiliser dans un délai excédant les douze mois suivants la date de clôture. Elles sont considérées comme « courantes » dans les autres cas.

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2016 :

En Milliers d'Euros	Valeur au 31/12/2015	Augmentations 2016 (dotations)	Diminutions 2016 (reprises provisions utilisées)	Diminutions 2016 (reprises provisions non utilisées)	Changements de périmètre	Autres variations	Valeur au 31/12/2016
Provisions pour litiges et risques	99 299	1 417	(48 085)	(3 770)	0	36	48 897
Provisions pour charges	0	566	0	0	0	0	566
<b>TOTAL</b>	<b>99 299</b>	<b>1 983</b>	<b>(48 085)</b>	<b>(3 770)</b>	<b>0</b>	<b>36</b>	<b>49 463</b>

Les provisions pour risques et charges ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2015 :

En Milliers d'Euros	Valeur au 31/12/2014	Augmentations 2015 (dotations)	Diminutions 2015 (reprises provisions utilisées)	Diminutions 2015 (reprises provisions non utilisées)	Changements de périmètre	Autres variations	Valeur au 31/12/2015
Provisions pour litiges et risques	94 575	10 818	(3 740)	(2 405)	0	51	99 299
Provisions pour charges	1 612	0	0	(1 612)	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>96 187</b>	<b>10 818</b>	<b>(3 740)</b>	<b>(4 017)</b>	<b>0</b>	<b>51</b>	<b>99 299</b>



<b>NOTE 29 : PASSIFS FINANCIERS</b>
-------------------------------------

Les passifs financiers s'analysent comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
Emprunts bancaires et billets de trésorerie	710 758	268 801
Emprunts obligataires	643 032	640 777
Emprunts relatifs aux locations- financement	35 272	53 083
Instruments de couverture de flux de trésorerie	0	0
Autres dettes financières	2 102	2 125
<b>Total passifs financiers non courants</b>	<b>1 391 164</b>	<b>964 786</b>
Emprunts bancaires et billets de trésorerie	457 733	391 667
Emprunts obligataires	0	499 791
Emprunts relatifs aux locations- financement	24 412	28 675
Concours bancaires	2 811	1 522
Instruments de couverture de flux de trésorerie	0	3 448
Autres dettes financières	5 197	21 607
<b>Total passifs financiers courants</b>	<b>490 153</b>	<b>946 710</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 881 317</b>	<b>1 911 496</b>

Les passifs financiers courants correspondent à la part des dettes financières dont l'échéance est à moins d'un an, et les passifs financiers non courants à la part des dettes financières dont l'échéance est à plus d'un an.

Les dettes financières du Groupe sont libellées en Euros.

Le tableau ci-après résume les mouvements ayant affecté le poste des dettes financières :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
Dettes en début d'exercice	1 911 496	1 221 464
Nouveaux emprunts (*)	556 854	758 422
Remboursements d'emprunts	(573 560)	(53 217)
Variation des concours bancaires	1 289	(3 616)
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	(3 448)	(12 155)
Autres	(11 314)	599
<b>Total des dettes à la clôture</b>	<b>1 881 317</b>	<b>1 911 496</b>
(*) Nouveaux emprunts hors crédits-baux	547 078	738 596

## **Emprunts obligataires**

Le 26 mai 2011, le Groupe ILIAD a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 500 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 4,875 %. Ces obligations ont été totalement remboursées en juin 2016.

Le 26 novembre 2015, le Groupe ILIAD a procédé à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,125 %. Ces obligations seront remboursées au pair à échéance le 5 décembre 2022.

## **Garanties données**

Aucune garantie particulière n'a été consentie par le Groupe ILIAD en contrepartie des concours bancaires ou des emprunts bancaires existants à l'exception de celles indiquées ci-dessous.

## **Description des caractéristiques des principaux contrats d'emprunts bancaires en cours au 31 décembre 2016**

### ***Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros :***

Le 28 novembre 2013, le Groupe ILIAD a refinancé sa ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 12 banques internationales. Les conditions de ce refinancement ne modifient pas substantiellement le contrat d'emprunt.

Cette nouvelle ligne entièrement sous forme de crédit revolving a une maturité initiale de 5 ans (2018) et une option d'extension à 7 ans (2020). Le 2 octobre 2015, le Groupe a signé un amendement permettant d'étendre la maturité initiale de 2018 à 2020 et d'étendre l'option d'extension de 2020 à 2022. Cette première option d'extension d'un an a été levée en 2016. Cette ligne n'est pas utilisée au 31 décembre 2016.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,35 % et 1,10 % par an.

Les « *covenants* » financiers octroyés sont décrits en note 33.

### ***Term Loan de 500 millions d'euros :***

Le 08 janvier 2016, le Groupe ILIAD a signé un contrat ouvrant une nouvelle ligne de crédit syndiqué pour un montant total de 500 millions d'euros, auprès de 11 banques internationales.

Cette ligne, sous forme de prêt à terme, a une maturité à 5 ans (2021).

Cette ligne est entièrement utilisée au 31 décembre 2016.

Les « *covenants* » financiers octroyés sont décrits en note 33.

### ***Emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :***

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe ILIAD a obtenu en 2010 le soutien de la BEI à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Fin août 2012, un nouvel emprunt de 200 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux fixes de nouvelle génération. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Ces deux lignes sont totalement utilisées au 31 décembre 2016, un premier remboursement de 25 millions d'euros étant intervenu courant 2015 et un second remboursement de 42 millions d'euros courant 2016.

Le 08 décembre 2016, un nouvel emprunt de 200 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux de fibre optique. Cette ligne amortissable à compter de 2020 présente une maturité finale en 2030. Cette ligne de crédit n'est pas utilisée au 31 décembre 2016.

Les « *covenants* » financiers octroyés sont décrits en note 33.

### ***Programme de billets de trésorerie (< 1 an) de 800 millions d'euros :***

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012, et dans une perspective de diversification de ses sources et de ses maturités de financement, le Groupe ILIAD a mis en place un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros. Au cours de l'année 2015, le Groupe ILIAD a augmenté la taille de son programme de 500 à 800 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, cette ligne de financement à taux variable était utilisée à hauteur de 400 millions d'euros.

### **Ventilation de l'endettement financier**

L'endettement financier après couverture à la clôture de chaque période peut se ventiler comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
Endettement à taux fixe	1 479 006	1 656 526
Endettement à taux variable	402 311	254 970
Endettement total	1 881 317	1 911 496

## Ventilation par échéance des engagements fermes de financement

Le tableau suivant présente l'analyse par nature et par échéance de l'endettement financier au 31 décembre 2016 :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts bancaires	58 233	695 700	15 058	768 991
Emprunts obligataires	0	0	643 032	643 032
Billets de trésorerie	399 500	0	0	399 500
Emprunts bancaires CB	24 412	34 072	1 200	59 684
Concours bancaires	2 811	0	0	2 811
Autres	5 197	0	2 102	7 299
<b>TOTAL Endettement Financier</b>	<b>490 153</b>	<b>729 772</b>	<b>661 392</b>	<b>1 881 317</b>
Dettes fournisseurs	1 501 404	1 238 428	236 375	2 976 207
<b>TOTAL Engagements fermes de financement</b>	<b>1 991 557</b>	<b>1 968 200</b>	<b>897 767</b>	<b>4 857 524</b>

Le tableau suivant présente l'analyse par nature et par échéance de l'endettement financier au 31 décembre 2015 :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts bancaires	45 115	222 444	46 357	313 916
Emprunts obligataires	499 791	0	640 777	1 140 568
Billets de trésorerie	350 000	0	0	350 000
Emprunts bancaires CB	28 675	49 128	3 955	81 758
Concours bancaires	1 522	0	0	1 522
Autres	21 607	0	2 125	23 732
<b>TOTAL Endettement Financier</b>	<b>946 710</b>	<b>271 572</b>	<b>693 214</b>	<b>1 911 496</b>
Dettes fournisseurs	1 358 234	670 045	252 889	2 281 168
<b>TOTAL Engagements fermes de financement</b>	<b>2 304 944</b>	<b>941 617</b>	<b>946 103</b>	<b>4 192 664</b>

## Description des caractéristiques des principaux contrats de location-financement (et assimilés) en cours au 31 décembre 2016

Au 31 décembre 2016, le montant total des financements sous forme de crédit-bail s'élève à 60 millions d'Euros contre 82 millions d'Euros au 31 décembre 2015.

**Contrats portant sur des immeubles :**

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique FTTH, le Groupe ILIAD procède à l'acquisition des locaux destinés à abriter les équipements techniques indispensables au développement de ce réseau.

A ce titre, le Groupe ILIAD a mis en place un contrat cadre en janvier 2007 prévoyant le financement de ces locaux par contrat de crédit-bail immobilier d'une durée de 12 années au terme desquelles chaque bien pourra être acquis pour 1 Euro symbolique.

Ce contrat ne prévoit pas de loyers conditionnels, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

**Contrats portant sur des matériels :**

Dans le cadre de son activité, le Groupe dispose de plusieurs matériels (essentiellement des matériels de commutation et des serveurs informatiques) en contrats de location-financement. Ces contrats ont une durée de trois à sept années.

Aucun contrat ne prévoit de loyers conditionnels, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

Tous les contrats prévoient une option d'achat en fin de contrat pour des montants extrêmement faibles.

**Valeur actualisée des paiements minimaux des contrats de location-financement**

Le rapprochement entre le total des paiements minimaux au titre des contrats de location-financement en cours au 31 décembre 2016 et leur valeur actualisée est effectué dans le tableau suivant :

En Milliers d'Euros	A moins d'1 an	A plus d'1 an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Paiements minimaux	26 121	35 687	1 205	<b>63 013</b>
Valeur actualisée correspondante	25 420	33 170	1 023	<b>59 613</b>

L'actualisation est effectuée en retenant un taux d'actualisation de 2,76 % correspondant au taux moyen d'endettement brut du Groupe pour l'année 2016.

<b>NOTE 30 : FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS</b>
--

Le détail des fournisseurs et autres créditeurs est le suivant :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
<b>Autres passifs non courants :</b>		
Dettes fournisseurs	1 474 803	922 934
Dettes fiscales et sociales	16 149	11 226
Autres dettes	0	150
<b>Total Autres passifs non courants</b>	<b>1 490 952</b>	<b>934 310</b>
<b>Fournisseurs et autres créditeurs :</b>		
Dettes fournisseurs	1 501 404	1 358 234
Avances et acomptes	1 282	368
Dettes fiscales et sociales	260 391	226 143
Autres dettes	1 166	1 313
Produits constatés d'avance	40 730	40 355
<b>Total des fournisseurs et autres créditeurs courants</b>	<b>1 804 973</b>	<b>1 626 413</b>
<b>Total</b>	<b>3 295 925</b>	<b>2 560 723</b>

La ventilation des fournisseurs est la suivante :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
Fournisseurs de biens et services	506 522	550 110
Fournisseurs d'immobilisations	2 469 685	1 731 058
<b>Total</b>	<b>2 976 207</b>	<b>2 281 168</b>

<b>NOTE 31 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES</b>
---

Les seules transactions avec des parties liées concernent les dirigeants.

**Transactions avec les principaux dirigeants :**

- Personnes concernées :

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société ILIAD et les membres du Comité de Direction, constitué conformément à IAS 24 de personnes ayant directement ou indirectement l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe ILIAD.

- La rémunération des neufs principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

En Milliers d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
▪ Rémunération totale	2 148	2 099
▪ Paiements en actions ou assimilés	389	423
<b>Total</b>	<b>2 537</b>	<b>2 522</b>

Aucun passif ne figure au bilan au titre de rémunérations des dirigeants.

**Impact des attributions gratuites d'actions Free Mobile existantes à émettre :**

FREE MOBILE a mis en place, suite à l'autorisation de l'associé unique de mai 2010, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5 % de son capital social.

Au cours des exercices 2010 et 2011, une attribution globale représentant 5 % du capital de FREE MOBILE a été allouée à 23 salariés de la société et dirigeants. Ce plan prévoit une clause optionnelle de liquidité en numéraire ou en titres ILIAD dont le prix serait fixé à dire d'expert indépendant. Un premier mécanisme de liquidité partielle a été autorisé courant 2015.

Le 09 mars 2016, le Conseil d'Administration de la société ILIAD a décidé d'autoriser un second mécanisme de liquidité partielle en numéraire au profit des salariés et mandataires sociaux de la société Free Mobile, ayant bénéficié des plans d'attributions gratuites d'actions. Ce mécanisme a porté au maximum sur 10% des actions initialement attribuées qu'ils détenaient. Le prix unitaire de l'action a été fixé par un expert indépendant.

**Transactions avec Monaco Telecom :**

Le Groupe ILIAD a signé un protocole d'accord avec la société Monaco Telecom, société monégasque contrôlée par une partie liée au Groupe ILIAD, pour louer des sites sur lesquels sont installés des équipements du Groupe. Le montant facturé par Monaco Telecom au 31 décembre 2016 au titre de la mise à disposition de ces sites s'élève à 594 K€.

**Transactions avec Salt Mobile :**

Free Mobile réalise des prestations techniques pour le compte de la société SALT, société suisse contrôlée par une partie liée au Groupe ILIAD. Le montant reconnu en chiffre d'affaires au titre de l'année 2016 s'est élevé à 1 970 K€.



<b>NOTE 32 : INSTRUMENTS FINANCIERS</b>
---

### Réconciliation par classe et par catégorie comptable :

(En milliers d'euros)	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Autres actifs disponibles à la vente	Instruments de couverture de flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
<b>Au 31 décembre 2016</b>							
Disponibilités	15 993					15 993	15 993
Valeurs mobilières de placement	222 547					222 547	222 547
Clients				453 120		453 120	453 120
Autres débiteurs				221 070		221 070	221 070
Autres actifs financiers courants				246		246	246
Autres actifs financiers non courants		1 933		16 580		18 513	18 513
Passifs financiers non courants					(1 391 164)	(1 391 164)	(1 391 164)
Passifs financiers courants					(490 153)	(490 153)	(490 153)
Autres passifs non courants					(1 490 952)	(1 490 952)	(1 490 952)
Autres passifs courants					(1 804 973)	(1 804 973)	(1 804 973)
<b>Valeur comptable des catégories</b>	<b>238 540</b>	<b>1 933</b>	<b>0</b>	<b>691 016</b>	<b>(5 177 242)</b>	<b>(4 245 753)</b>	<b>(4 245 753)</b>

(En milliers d'euros)	Actifs évalués à la juste valeur par résultat	Autres actifs disponibles à la vente	Instruments de couverture de flux de trésorerie	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Valeur comptable au bilan	Juste valeur
<b>Au 31 décembre 2015</b>							
Disponibilités	35 551					35 551	35 551
Valeurs mobilières de placement	684 517					684 517	684 517
Clients				447 398		447 398	447 398
Autres débiteurs				236 920		236 920	236 920
Autres actifs financiers courants				138		138	138
Autres actifs financiers non courants		1 933		6 438		8 371	8 371
Passifs financiers non courants			0		(964 786)	(964 786)	(964 786)
Passifs financiers courants			(1 149)		(945 561)	(946 710)	(946 710)
Autres passifs non courants					(934 310)	(934 310)	(934 310)
Autres passifs courants					(1 626 413)	(1 626 413)	(1 626 413)
<b>Valeur comptable des catégories</b>	<b>720 068</b>	<b>1 933</b>	<b>(1 149)</b>	<b>690 894</b>	<b>(4 471 070)</b>	<b>(3 059 324)</b>	<b>(3 059 324)</b>

Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et classés selon le niveau 2 de la hiérarchie définie par IFRS 13.

Les disponibilités et les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la juste valeur et classées selon le niveau 1 de la hiérarchie définie par IFRS 13.

Les principales méthodes d'évaluation et composantes de chacune des catégories d'instruments financiers sont les suivantes :

- les éléments comptabilisés à leur juste valeur par le compte de résultat, c'est-à-dire les composantes de la trésorerie, sont évalués par référence à un cours coté sur un marché actif, si ce dernier existe ;
- les prêts et créances comprennent principalement les créances clients et certaines autres créances diverses courantes ;
- les dettes au coût amorti, calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont essentiellement constituées des dettes financières, des dettes fournisseurs et d'autres dettes diverses courantes et non courantes ;
- les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur, soit directement par le compte de résultat, soit dans les capitaux propres selon la méthode de la comptabilité de couverture.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est déterminée essentiellement comme suit :

- la juste valeur des créances clients, des dettes fournisseurs ainsi que des autres créances et dettes diverses courantes est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de leurs échéances très courtes de paiement ;
- la juste valeur des emprunts obligataires est estimée à chaque clôture ;
- la juste valeur des dettes liées aux contrats de location-financement est assimilée à la valeur au bilan compte tenu de la diversité de leurs formes et de leurs échéances.

**NOTE 33 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS****Risque de marché****Risque de change**

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de change, le Groupe avait mis en place, au cours des exercices antérieurs, une politique de couverture de ses décaissements en US dollars.

Pour 2016, le Groupe ILIAD n'a pas souhaité couvrir ses décaissements en US dollars compte tenu du niveau actuel des parités.

**Risque de taux**

La gestion du risque de taux d'intérêts du Groupe ILIAD vise à réduire son exposition aux fluctuations de ces derniers, à ajuster la part de son endettement total soumise à des taux d'intérêts fixes et variables et à optimiser le coût moyen de son financement.

Les capitaux propres ont été impactés à hauteur de 1 988 K€ au titre des couvertures de taux.

**Couverture des emprunts**

Afin de réduire la volatilité des flux futurs liés aux paiements d'intérêts relatifs aux emprunts, le Groupe ILIAD avait mis en place des contrats de swap de taux d'intérêts payeurs à taux fixe. Ces contrats se sont terminés au cours du premier semestre 2016.

Compte tenu de la part significative des financements à taux fixes (emprunt obligataire et lignes BEI), le Groupe ILIAD n'a pas jugé nécessaire la mise en place de nouveaux contrats de swap de taux.

Par ailleurs, l'évolution favorable de la structure de financement du Groupe et ses perspectives à moyen terme avaient conduit le Groupe ILIAD à :

- déqualifier en 2012 un contrat de swap 2012-2015 de 150 millions d'euros qui jusqu'en 2011 avait été classé en dérivé de couverture ;
- à affecter un contrat de swap 2012-2016 de 100 millions d'euros à l'émission courant 2012 de la dette à taux fixe BEI (cf. note 28).
- à affecter un contrat de swap 2012-2016 de 100 millions d'euros à l'émission courant 2013 de la dette à taux fixe BEI (cf. note 28) ;
- déqualifier en 2014 un contrat de swap 2012-2015 de 50 millions d'euros qui jusqu'à 2013 avait été classé en dérivé de couverture.

L'impact de ces traitements a été constaté en produits financiers à hauteur de 2 597 K€ en 2015 de 416 K€ en 2016.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de taux sur les financements réalisés dans le cadre de contrats de crédits-baux, ces contrats étant principalement à taux fixe.

Compte tenu des différents contrats à taux fixe, l'endettement financier du Groupe est quasiment intégralement couvert.

Le Groupe n'a aucun actif financier significatif (obligations, bons du trésor, autres titres de créances négociables, prêts et avances), ni aucun engagement hors bilan entraînant un risque de taux (titres à rémunérés, contrats à terme de taux, etc.).

Les tableaux suivants présentent la position nette de taux du Groupe au 31 décembre 2016, ainsi qu'une analyse de la sensibilité de la situation du Groupe à l'évolution des taux :

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>A moins de 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Passifs financiers	490 153	729 772	661 392	1 881 317
Actifs financiers	246	12 497	6 016	18 759
Position nette avant gestion	<b>489 907</b>	<b>717 275</b>	<b>655 376</b>	<b>1 862 558</b>
Hors bilan	0	0	0	0
Position nette après gestion	<b>489 907</b>	<b>717 275</b>	<b>655 376</b>	<b>1 862 558</b>

L'analyse de la sensibilité de la dette nette globale du Groupe après couverture montre qu'une variation de 1 % des taux d'intérêt de l'euro à la date de clôture aurait pour conséquence une hausse ou une baisse du résultat de 848 K€.

### **Risques sur les actions**

Le Groupe ne détient pas d'actions dans le cadre de ses placements à l'exception de participations non significatives dans deux sociétés.

En revanche, le Groupe détient un certain nombre de ses propres actions. Eu égard à ce nombre très limité d'actions auto détenues, l'incidence directe qu'aurait une variation de l'action de la société sur le résultat et les capitaux propres du Groupe est considérée comme négligeable (cf. note 26).

### **Risque de liquidité**

Historiquement le Groupe a financé sa croissance principalement par voie d'autofinancement, le Groupe n'ayant recours à l'endettement que de manière ponctuelle pour financer son développement et sa croissance externe.

Les emprunts du Groupe décrits précédemment ne sont soumis à aucun risque de liquidité et le Groupe respecte ses obligations (« *covenants* ») de lignes BEI et de crédit syndiqué.

Au 31 décembre 2016, ces «covenants» (qui prennent la forme de ratios financiers) sont les suivants :

	<b>Ratios financiers demandés</b>	<b>Impact en cas de non-respect des ratios financiers</b>	<b>Niveau des ratios au 31 décembre 2016</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ligne de 1 400 M€ (emprunteur ILIAD)</li> <li>• Ligne Term Loan de 500M € (emprunteur ILIAD)</li> <li>• Ligne BEI – 2010 de 150 M€ (emprunteur ILIAD)</li> <li>• Ligne BEI – 2012 de 200 M€ (emprunteur ILIAD)</li> <li>• Ligne BEI – 2016 de 200 M€ (emprunteur ILIAD)</li> </ul>	Ratio de Leverage < 3 (selon période) Ratio Interest cover > 5,1  Ratio de Leverage < 2,5/3 (selon période) Ratio Interest cover > 5,1  Ratio de Leverage < 3 (selon période) Ratio Interest cover > 5,1	Exigibilité anticipée	Ratio de Leverage : 0,98    Ratio Interest cover : 42,00

Il est rappelé par ailleurs que :

- le ratio d'endettement (ou « Leverage ») est le rapport entre la dette nette et l'EBITDA hors provisions du Groupe sur la période ;
- le ratio de couverture des charges d'intérêts (ou « ICR ») est le rapport entre l'EBITDA hors provisions du Groupe et les charges financières nettes du Groupe sur la période.

Le Groupe n'est exposé à aucun risque de liquidité compte tenu de la forte génération de trésorerie de l'activité ADSL, de la maturité de l'endettement du Groupe (cf note 29), et du très faible taux d'endettement du Groupe.

### **Risque de crédit / Risque de contrepartie**

Les actifs financiers sont constitués pour l'essentiel de trésorerie, et en particulier des placements financiers, ainsi que de créances clients et autres créances (cf. note 32 « Instruments financiers »).

Les actifs financiers qui pourraient par nature exposer le Groupe au risque de crédit ou de contrepartie correspondent principalement :

- aux créances clients : au 31 décembre 2016, les créances clients s'élevaient à 549 millions d'euros en valeur brute et 453 millions d'euros en valeur nette (cf. note 23 « Clients et autres débiteurs »). Le risque « Clients » du Groupe est contrôlé quotidiennement à travers les processus d'encaissement et de recouvrement. Après relances, les créances clients sont confiées à des organismes de recouvrement.

- aux placements financiers : le Groupe a pour politique de répartir ses placements sur (i) des titres de créances négociables (billets de trésorerie dont la maturité n'excède pas trois mois ou (ii) des certificats de dépôt dont la maturité n'excède pas trois mois, ou (iii) des supports monétaires de maturité courte, en général pour une durée inférieure à un mois, dans le respect des règles de diversification et de qualité de contrepartie.

Au 31 décembre 2016, les placements à court terme s'élèvent à 223 millions d'euros (cf. note 24 « Trésorerie et équivalents de trésorerie »). Ces placements n'exposent donc pas le Groupe à un risque de contrepartie significatif.

### *Analyse des créances clients et de leur antériorité*

Au 31 décembre 2016, le solde du poste « Clients » s'établit à 549 millions d'euros et les provisions pour créances douteuses à 96 millions d'euros.

Au 31 décembre 2016, les créances clients pour lesquelles la date d'échéance de paiement est dépassée sont considérées en quasi-totalité comme des créances douteuses. Ces créances douteuses sont provisionnées en fonction de statistiques de taux de recouvrement. Au 31 décembre 2016, le montant des créances clients en retard de paiement et non encore dépréciées n'est pas significatif.

### **Risque de concentration**

Compte tenu du nombre élevé de clients (abonnés) le Groupe ILIAD n'est pas exposé au risque de concentration.

<b>NOTE 34 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET RISQUES EVENTUELS</b>
--

### 1 - Engagements de locations :

La ventilation des charges de location comptabilisées en résultat est la suivante :

En Millions d'Euros	31/12/2016	31/12/2015
▪ Loyers (paiements minimaux)	134	119
▪ Loyers conditionnels	0	0
▪ Sous-locations	0	0
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>119</b>

Le tableau ci-dessous présente l'analyse par nature et par échéance des engagements donnés par le Groupe au 31 décembre 2016 sur les locations.

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de location	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Biens immobiliers	20	43	2	<b>65</b>
Véhicules	5	5	0	<b>10</b>
Autres locations	108	408	135	<b>651</b>
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>456</b>	<b>137</b>	<b>726</b>

Aucun engagement de locations ne prévoit de loyers conditionnels significatifs, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

### 2 - Engagements de réseaux

#### Investissements de réseaux :

Le Groupe ILIAD est engagé à hauteur de 77,2 millions d'euros au titre d'investissements futurs sur son réseau.

**Achats de capacités :**

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de l'engagement	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Achats de capacités	64	73	0	137
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>73</b>	<b>0</b>	<b>137</b>

**3 – Autres engagements*****3-1 – Engagements liés aux licences TELECOM*****France :****Licence 3G – 900 / 2100 MHz :**

La décision n° 2010-0043 du 12 janvier 2010 autorisant FREE MOBILE à établir et exploiter un réseau 3G comprend un certain nombre d'obligations, concernant notamment la date d'ouverture commerciale, le calendrier de déploiement et la couverture de la population, ainsi que les services devant être offerts. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra couvrir 27 % de la population avant début 2013, puis 75 % avant début 2015 et 90 % de la population avant début 2018.

**Licence 4G – 2600 MHz :**

Par décision n° 2011-1169 du 11 octobre 2011, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE à utiliser des fréquences dans la bande 2,6 GHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public pour une durée renouvelable de 20 ans. Cette décision est assortie d'un certain nombre d'obligations. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra couvrir 25 % de la population d'ici 2015, 60 % d'ici 2019 et 75 % d'ici 2023.

**Licence 1800 MHz :**

Par décision n°2014 -1542 du 16 décembre 2014, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE à utiliser des fréquences dans la bande 1800 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public, de janvier 2015 à octobre 2031. Cette décision est assortie d'un certain nombre d'obligations. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra couvrir 25 % de la population avant octobre 2015, puis 60 % avant octobre 2019 et 75 % de la population avant octobre 2023. Ces obligations de couverture peuvent néanmoins être satisfaites via d'autres fréquences détenues par FREE MOBILE.

**Licence 700 MHz :**

Par décision n° 2015-1567 du 8 décembre 2015, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE à utiliser 10MHz dans la bande 700 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public ; cette décision est assortie d'obligations de déploiement et de couverture. Au titre de ces obligations, FREE MOBILE devra couvrir 98 % de la population d'ici janvier 2027, puis 99,6 % de la population d'ici 2031.



### **Licences Outre-Mer :**

Par décision n° 2016-1520, l'ARCEP a autorisé FREE MOBILE à utiliser les fréquences suivantes :

Guadeloupe et Martinique :

- Fréquences dans les bandes 800 MHz, 1800 MHz, 2,1 GHz et 2,6 GHz

Guyane :

- Fréquences dans les bandes 900 MHz, 1800 MHz, 2,1 GHz et 2,6 GHz

Saint-Barthélemy et Saint-Martin :

- Fréquences dans les bandes 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2,1 GHz et 2,6 GHz

Cette décision est assortie d'obligations de déploiement et de couverture, de respect des accords de coordination aux frontières conclus avec les pays limitrophes de la France, ainsi que d'obligations en matière de stimulation du marché, d'emploi et d'investissement.

### **Licence WIMAX :**

Par décision n° 031294 du 09 décembre 2003, l'ARCEP a octroyé à la société IFW le droit d'utiliser, sur l'ensemble du territoire de France Métropolitaine, un lot de fréquences comprises dans la bande 3,5 GHz de la boucle locale radio. Cette décision est assortie de l'engagement pris par IFW d'assurer au 31 décembre 2011 un taux de couverture minimum de la population variable en fonction des régions.

### **Italie :**

La décision du Ministère des Finances italien (MISE) du 04 novembre 2016, validant le transfert des droits d'usage sur un portefeuille de fréquences de 35 MHz duplex (cf. détails Note 17 : immobilisation incorporelles) à ILIAD ITALIA (filiale du Groupe ILIAD), précise les obligations de couverture afférant à ces droits d'usage. Au titre de ces obligations, ILIAD ITALIA devra :

- Etre en mesure de lancer commercialement des services mobile en 1800 MHz d'ici janvier 2020 ;
- Couvrir en 2100 MHz (ou en 900 MHz) les chefs-lieux de régions d'ici le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et les chefs-lieux des provinces d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;
- Couvrir en 2600 MHz 20 % de la population 24 mois après la mise à disposition du 2600 MHz (prévue pour juin 2017) et 40 % de la population 48 mois après la mise à disposition du 2600 MHz.

### **3-2 – Autres engagements**

Au 31 décembre 2016, le Groupe dispose :

- d'une ligne de crédit d'un montant de 1 400 millions non utilisée au 31 décembre 2016 ;
- d'un programme de billets de trésorerie de 800 millions d'euros utilisé à hauteur de 400 millions d'euros au 31 décembre 2016 ;
- de trois lignes de crédit auprès de BEI d'un montant cumulé de 550 millions d'euros utilisées à hauteur de 350 millions d'euros au 31 décembre 2016 ;
- d'une ligne de crédit (Term Loan) de 500 millions d'euros entièrement utilisée au 31 décembre 2016.

Au 31 décembre 2016,

- le montant des autres engagements donnés par le Groupe ILIAD s'élève à 18,4 M€
- le montant des autres engagements reçus par le Groupe ILIAD s'élève à 3 M€

### **Dettes garanties par des sûretés réelles**

Aucune sûreté réelle n'a été consentie sur des biens appartenant au Groupe ILIAD.

### **Effets escomptés non échus**

Le Groupe ILIAD n'a pas recours à ce type de financement.

## **4 - Procès et litiges**

Les principaux litiges en cours sont les suivants :

Litiges NUMERICABLE :

Par jugement du 13 décembre 2013, le tribunal de commerce de Paris a condamné solidairement Numéricâble et NC Numéricâble à payer à Free la somme de 6 391 000 euros pour avoir entraîné une confusion lors du lancement de ses offres mobiles en 2011. L'exécution provisoire a été ordonnée. Numéricâble et NC Numéricâble ont interjeté appel de cette décision. Par arrêt du 23 septembre 2016, la Cour d'Appel de Paris a confirmé la condamnation du Tribunal de Commerce du 13 décembre 2013 mais a réduit le montant de l'indemnité due à Free à la somme de 50 000 euros au titre de son préjudice d'image.

## Litiges SFR :

- Par assignation du 27 mai 2014, SFR demande au tribunal de commerce de Paris de condamner solidairement Free Mobile, Free et Iliad à payer la somme de 493,2 millions d'euros en réparation du préjudice économique, d'image et morale que la société aurait subi du fait d'actes de concurrence déloyale par dénigrement. Free Mobile, Free et Iliad contestent la position de SFR et ont formulé une demande reconventionnelle d'un montant de 475 millions d'euros pour Free Mobile et 88 millions d'euros pour Free. L'affaire a été plaidée et le délibéré sera rendu le 27 mars 2017.
- Par assignation du 31 juillet 2015, Free demande au tribunal de commerce de Paris de condamner Numéricable-SFR pour faire cesser des pratiques de concurrence déloyale et de parasitisme commercial résultant de l'utilisation du terme « Fibre » pour désigner un accès terminé par câble et voir réparer son préjudice de 37,9 millions d'euros.

## Litiges ORANGE :

- Le 11 avril 2014, deux assignations ont été déposées par Orange sur différents brevets. Dans ces assignations, Orange demande au Tribunal notamment d'interdire les actes prétendument de contrefaçon et fait des demandes provisionnelles d'environ 250 millions d'euros. En réponse, Free conteste les arguments d'Orange en remettant notamment en cause sa qualité pour agir, la validité du brevet et des revendications d'Orange et demande la condamnation d'Orange à 50 000 euros pour procédure abusive et 50 000 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

Une décision a été rendue par le TGI de Paris le 18 juin 2015, déboutant Orange de ses demandes, condamnant Orange à régler à Free 200 000 euros et annulant, à la demande de Free, le brevet qui était revendiqué. Orange a fait appel de ce jugement. Les deux affaires sont toujours en cours.

- Par décision n° 2015-0971-RDPI du 28 juillet 2015, l'ARCEP a autorisé Free Mobile à utiliser sans surcoût les liens de fibres optiques pour collecter le trafic issu de ses stations de bases mobiles, que celles-ci soient reliées au répartiteur en cuivre ou en fibre optique. Le 28 août 2015, Orange a interjeté appel de cette décision de l'ARCEP. Free Mobile conteste la position d'Orange. L'affaire a été plaidée et le délibéré sera rendu en mars 2017.

## Litiges BOUYGUES TELECOM :

- Fin 2014, Bouygues Telecom a assigné Free Mobile devant le tribunal de commerce de Paris pour une soi-disant violation de ses obligations en qualité d'opérateur de téléphonie mobile et de soi-disant pratiques commerciales trompeuses. Free Mobile conteste la position de Bouygues Telecom qu'elle considère non fondée. Bouygues Télécom a chiffré le préjudice qu'il estime avoir subi à 570 millions d'euros. L'affaire est toujours en cours.
- Par assignation du 10 novembre 2015, Free a assigné Bouygues Telecom devant le Tribunal de Commerce de Paris pour faire cesser des pratiques de concurrence déloyale et de dénigrement dans le cadre de la commercialisation et voir réparer son préjudice en cours d'évaluation. L'affaire est toujours en cours.

- Le 14 juin 2016, Bouygues Telecom a déposé devant l'Autorité de la Concurrence une saisine au fond puis le 16 juillet une saisine complémentaire accompagnée d'une demande de mesures de conservatoires (ensemble les « Saisines »). Les Saisines soutiennent que l'Accord d'Itinérance et l'Avenant d'Extinction de l'Itinérance 2G/3G violeraient l'interdiction des ententes anti-concurrentielles visées par les articles 101 TFUE et L.420-1 du code de commerce. Fin octobre 2016, Bouygues Telecom a abandonné sa saisine complémentaire. La saisine au fond est en cours.

**NOTE 35 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Aucun évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 n'est intervenu entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et la date d'arrêté des comptes.

<b>NOTE 36 : LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2016</b>
---

La présentation ci-dessous reprend les principales détentions juridiques.

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 31/12/2016	Pourcentage d'intérêt 31/12/2015	Méthode de consolidation de l'exercice
<b>ILIAD</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	342 376 332	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>ASSUNET</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	421 259 797	Paris	89,96 %	89,96 %	I.G.
<b>CENTRAPEL</b> 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	434 130 860	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>CERTICALL</b> 40 avenue Jules Cantini 13006 MARSEILLE	538 329 913	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>EQUALINE</b> 18 rue du Docteur G. Pery 33300 BORDEAUX	538 330 358	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>FREE</b> 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	421 938 861	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>FREEBOX</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 910 619	Paris	97,99 %	97,99 %	I.G.
<b>F DISTRIBUTION</b> 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	528 815 376	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>FREE FREQUENCES</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	529 917 833	Paris	99,79 %	99,77 %	I.G.
<b>FREE INFRASTRUCTURE</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	488 095 803	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>FREE MOBILE</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	499 247 138	Paris	95,72 %	95,41 %	I.G.
<b>FREE RESEAU</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	419 392 931	Paris	99,99 %	99,99 %	I.G.
<b>IFW</b> 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	400 089 942	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>IH</b> 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	441 532 173	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>ILIAD 2</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	537 915 050	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>FREE CARRIER</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	790 148 944	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>ILIAD 4</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	799 285 820	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>ILIAD 5</b> 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	808 537 641	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>ILIAD GAMING</b> 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	522 418 250	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.

	N° RCS	Siège	Pourcentage d'intérêt 31/12/2016	Pourcentage d'intérêt 31/12/2015	Méthode de consolidation de l'exercice
<b>ILIAD HOLDING S.p.A</b> Largo Angelo Fochetti 29 Rome - Italie	/	Rome	100.00 %	/	I.G.
<b>ILIAD ITALIA S.p.A</b> Largo Angelo Fochetti 29 Rome - Italie	/	Rome	100.00 %	/	I.G.
<b>IMMOBILIERE ILIAD</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	501 194 419	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>IRE</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	489 741 645	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>MCRA</b> 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	532 822 475	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>MOBIPEL</b> 142-160 avenue de Stalingrad 92700 COLOMBES	538 168 675	Colombes	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>ONLINE</b> 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	433 115 904	Paris	95,00 %	95,12 %	I.G.
<b>ONLINE IMMOBILIER</b> 16 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	537 915 019	Paris	95,00 %	95,12 %	I.G.
<b>PROTELCO</b> 8 rue de la Ville l'Evêque 75008 PARIS	509 760 948	Paris	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>QUALIPEL</b> 61 rue Julien Grimau 94400 VITRY SUR SEINE	533 513 958	Vitry sur Seine	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>RESOLUTION CALL</b> 7 Bld Mohamed V 20800 Mohammedia - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>TOTAL CALL</b> Technoparc – Route de Nouceur Sidi Maar Casablanca - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>TELECOM ACADEMY</b> « PRIVE » Lotissement Attaoufik Lot n° 9 & 10 Immeuble Le Shadow Sidi Maarouf Casablanca - Maroc	/	Maroc	100,00 %	100,00 %	I.G.
<b>TELECOM REUNION MAYOTTE</b> 68 rue du Faubourg Saint – Honoré 75008 PARIS	812 123 214	Paris	50 %	50 %	M.E.

<b>NOTE 37 : HONORAIRES D'AUDIT</b>
-------------------------------------

Le tableau suivant présente les honoraires des Commissaires aux Comptes relatifs aux exercices 2015 et 2016 :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Pricewaterhouse Coopers</b>		<b>Deloitte &amp; Associés</b>		<b>Total</b>	
	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	320,5	295,1	253	253	573,5	548,1
Services autres que la certification des comptes	47,7	92	0	45	47,7	137
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>	<b>368,2</b>	<b>387,1</b>	<b>253</b>	<b>298</b>	<b>621,2</b>	<b>685,1</b>